

LES AMIS
DU
MONT-SAINT-MICHEL



BULLETIN ANNUEL
N° 107 - ANNÉE 2002

**Les Amis
du
Mont-Saint-Michel**

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
(Décret du 16 avril 1918)

Siège social : **50170 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche)**
BOITE POSTALE : N° 9

Bulletin annuel n° 107 - Année 2002

**LE COMITÉ D'HONNEUR
DES « AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL »**

Notre Association s'est dotée d'un Comité d'Honneur composé de personnalités qui veulent maintenir l'insularité du Mont et sauvegarder la beauté de ce monument unique.

Sous la présidence de M. Léon JOZEAU-MARIGNÉ, Président d'Honneur de notre Association, ce Comité fait part de ses réflexions et intervient chaque fois qu'il le juge opportun.

Personnalités composant le Comité :

- M. André CASTELOT, historien
- M. Victor CONVERT, président du conseil d'administration de l'Institut national d'études de la sécurité civile
- M. Alain DECAUX, de l'Académie française
- M. Maurice DRUON, Secrétaire perpétuel de l'Académie française
- M. Jean DUTOURD, de l'Académie française
- M. Jean FAVIER, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
- M. Pierre LEMOINE, Inspecteur général honoraire des Musées de France
- M. Michel NORTIER, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque nationale
- M. Jean d'ORMESSON, de l'Académie française
- M. Bertrand POIROT-DELPECH, de l'Académie française
- M. René RÉMOND, de l'Académie française, président de la Fondation nationale des sciences politiques
- M. Michel REULOS, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris
- Le Père Bruno de SENNEVILLE o.s.b.
- M. le général Jean SIMON, Grand Chancelier de l'ordre de la Libération

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Président d'Honneur : M. Gérard COLMAIRE

Bureau : Président : M. Jacques LUCAS
 Vice-Présidents : M. Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE
 M. Jean MINGASSON
 Secrétaire général : M. Henry DECAËNS
 Secrétaire général adjoint : M. André NEMO
 Trésorier : M. René BESSON
 Trésorier-adjoint : M. Hervé ROBILLIARD

Membres : Mme Antoinette ABADIE
 Mme Marie-France EPRON
 Le Père André FOURNIER
 M. Yann LE MOUEL
 M. Alain L'HOMER
 M. Yves OZANNE

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

Henri VOISIN,

Secrétaire général de 1911 à 1945, nommé Président fondateur de l'Association en 1937

Paul DESCHANEL : 1911-1912

de l'Académie française, Président de la Chambre des députés (1898-1902 ; 1912-1920), Président de la République (1920)

Léon BÉRARD : 1913-1921

de l'Académie française, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (1912-1913), Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1919-1920 ; 1921-1924), Ministre de la Justice (1931-1932 ; 1935-1936)

Joseph LEVATOIS : 1921-1937

Avocat à la Cour de Paris

Paul LABBÉ : 1937-1940

Secrétaire général, puis vice-président de l'Alliance française

Maxime LAIGNEL-LAVASTINE : 1946-1955

Médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine

Francis AMBRIÈRE : 1955-1969

Écrivain et journaliste

Joseph LE CLERC : 1969-1989

Directeur d'un Syndicat patronal

M. Gérard COLMAIRE : 1989-1995, Président d'honneur

Conseiller en entreprise

Conseil d'administration du 28 septembre 2001

Le Conseil d'administration s'est réuni le 28 septembre 2001 au Mont-Saint-Michel.

Étaient présents : MM. Jacques Lucas, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jean Mingasson, René Besson, le Père André Fournier, M. Alain L'Homer, Mme Antoinette Abadie, M. Gérard Colmaire, Mme Marie-France Epron, MM. Hervé Robilliard, André Nemo et Yves Ozanne.

Étaient excusés : Henry Decaëns et Yann Le Mouel.

Daniel Jan a proposé huit projets d'affiches, d'un style inhabituel pour la majorité des membres du Conseil, ce qui n'a pas permis de dégager d'emblée une préférence pour l'un d'entre eux.

René Besson, trésorier, présente les comptes. On enregistre une perte de 27.938,42 francs, due à une moins value du portefeuille de 45.561,13 francs. En revanche, on note une légère augmentation des cotisants.

A partir de cette dernière constatation, Jean Mingasson demande qu'une réflexion soit menée sur une campagne d'adhésions. Autrefois, l'association avait des "représentants" dans toute la France qui étaient chargés du recrutement ; on attirait les adhérents en distribuant des gravures. On disposait aussi de médailles et autres récompenses.

Alain L'Homer fait remarquer que notre association est absente du Mont durant l'été ; nous n'organisons pas de manifestations, nous n'avons pas de vitrine.

Les dépliants, avec les tarifs en euros, seront prêts vers le 15 novembre. Le tirage a été fixé à 10.000. André Nemo se chargera de leur distribution.

Autres points à explorer : les correspondants étrangers, les relations avec la presse, les habitants du Mont, la réalisation d'un site internet, de nouvelles actions telles que visites ou traversées de la baie pour attirer les jeunes...

A la suite du rapport du trésorier, on se demande où sont les portfolios Sagot que l'association possède. Un inventaire complet de tout ce qui appartient aux Amis du Mont paraît indispensable.

Le président a contacté le préfet et le sous-préfet au sujet des Terrasses Poulard et de la toiture en zinc du magasin de la porte du Roy ; André Nemo est d'accord pour suivre ces dossiers ainsi que celui de l'illumination du Mont.

Avec les associations voisines - Vallée du Lude, Mise en valeur de la baie, AGEB, les Chemins du Mont-Saint-Michel - nous devons entretenir des relations suivies. Cela est d'autant plus facile que certains de nos membres adhèrent déjà à ces associations ; c'est le cas par exemple d'Henry Decaëns et d'Alain L'Homer pour les Chemins du Mont-Saint-Michel.

Réunion du samedi 29 septembre 2001

Allocution de Jacques Lucas

Chers Amis,

Je suis heureux d'accueillir M. le préfet Convert, M. le sous-préfet et M. le sénateur Tizon.

Plusieurs personnes m'ont chargé d'excuser leur absence :

M. le préfet de la Manche, retenu par l'affaire Moulinex,
 M. Léon Jozeau-Marigné, Président du Comité d'honneur de notre association,
 Le général Jean Simon, Grand Chancelier de l'ordre de la Libération,
 M. René Garrec, président du Conseil régional de Basse-Normandie,
 M. Jean-François Legrand, sénateur, président du Conseil général de la Manche,
 Mme Gautier-Desvaux, directrice des affaires culturelles de Basse-Normandie,
 M. Claude Halbecq, vice-président du Conseil général de la Manche,
 M. Michel Reulos, membre du Comité d'honneur de notre association,
 M. Emmanuel Poulle, membre du Conseil scientifique de notre association,
 M. Jacques Bizot, président de l'association du Grand Degré,
 Mme Marie-Claude Manet, présidente de l'AGEB,
 M. Yann Le Mouel, administrateur de notre association, et Madame,
 Mlle Jeanne Potier et d'autres amis qui m'ont aimablement écrit.

A chaque assemblée, je vous fais part de notre souci de démontrer que nous sommes curieux de tout ce qui touche le Mont et son environnement physique ou géologique, intellectuel, artistique ou spirituel. Nous avons consacré l'après-midi de la réunion de l'an dernier à la visite du cathédraloscope de Dol. Vous étiez nombreux, montrant ainsi votre intérêt pour la proposition que nous vous avons faite. Merci de cet encouragement qui nous a conduit à visiter, le 2 décembre 2000 à Caen, l'exposition intitulée *Les ailes de Dieu : messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident*.

Cette année, nous vous proposons de découvrir, ou de revisiter, le Centre d'art sacré ouvert depuis un an à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Mme Brigitte Galbrun qui dirige cet établissement a accepté de nous accueillir pour l'exposition temporaire consacrée aux anges en général et à saint Michel en particulier. J'ai reçu 135 inscriptions pour le repas, ce qui implique une présence légèrement supérieure à notre réunion. 74 personnes se sont inscrites pour l'exposition de cet après-midi. Merci de vos réponses favorables qui nous encouragent à élargir nos propositions. Nous serons attentifs aux propositions que vous pourrez nous faire pour les réunions à venir. Peut-être nous orienterons-nous vers une visite de l'intérieur de l'abbaye afin de renouer avec la tradition.

Le conseil scientifique de l'association

Nous avons réuni hier les membres du conseil scientifique nouvellement créé, sous la présidence de M. le préfet Victor Convert. Un certain nombre de membres de ce conseil nous font l'amitié d'assister à notre réunion ; je les en remercie chaleureusement en votre nom.

Ce conseil est composé des personnalités suivantes :

M. Xavier Barral-I-Altet, professeur d'histoire de l'art à l'université de Rennes II,
 M. Pierre Bouet, maître de conférences de latin médiéval à l'université de Caen,
 M. Philippe Contamine, professeur d'histoire médiévale à l'université de Paris IV,
 M. Victor Convert, préfet,
 M. Olivier Delepine, architecte,
 M. Hubert Guillotel, professeur d'histoire du droit à la Faculté de droit de Rennes,
 Mgr Bernard Jacqueline, nonce apostolique honoraire,
 M. Claude Larssonneur, professeur de géologie, ancien président de l'université de Caen,
 M. Jacques Le Goff, professeur à l'École pratique des hautes études en sciences sociales,
 Mme Nicole Le Querler, professeur de linguistique, présidente de l'université de Caen,
 M. Alain L'Homer, ingénieur-géologue,
 M. Bernard Merdrignac, professeur à l'université de Rennes II,
 M. Jean-Laur Monnier, directeur d'un laboratoire de recherche de l'université de Rennes I,
 M. Patrick Navatte, président de l'université de Rennes I,
 M. Michel Phliponneau, professeur,
 M. Emmanuel Poulle, membre de l'Institut,
 M. Fernand Verger, professeur,
 M. le général Pierre de Tonquedec.

La vie de l'association

Nous avons continué à vous représenter auprès de diverses instances.

Nous avons rencontré M. le préfet à qui nous avons demandé quelles mesures il envisageait de prendre à la suite de l'arrêt du Conseil d'État rejetant le pourvoi formé contre la décision de la Cour administrative d'appel de Nantes par la STPM (Société des Terrasses Poulard et des musées du Mont-Saint-Michel). Il est en effet aujourd'hui définitivement acquis que les Terrasses Poulard sont dépourvues de permis de construire pour l'édifice réalisé à la place de la véranda. Dans le sens de la cohérence qui est le maître mot de notre politique en matière d'urbanisme au Mont, il peut se concevoir de conserver l'étage en colombages réalisé dans le style de l'hôtel Saint-Pierre, cher à M. le Maire. Mais la vitrine du rez-de-chaussée, donnant directement sur le chemin de ronde des remparts, ne peut être maintenue en l'état. M. le préfet fait réétudier la question.

Nous lui avons également signalé le toit métallique de l'immeuble situé dans l'axe de la digue, entre les tours du Roy et de l'Arcade. Je crois savoir que M. Lablaude, architecte en chef du Mont, est lui-même préoccupé par ces deux anomalies esthétiques.

Nous lui avons également rappelé notre existence et notre souhait de voir aboutir les travaux de la Mission Mont-Saint-Michel auprès des ministères intéressés et nous avons eu la satisfaction de recevoir le meilleur accueil.

Les chemins du Mont-Saint-Michel

Je vous ai représentés vendredi dernier, 21 septembre 2001, à l'inauguration des chemins qui relieront Caen au Mont-Saint-Michel. La cérémonie se tenait dans la grange aux dîmes du doyenné de Bretteville-sur-Odon. Ce fief avait été donné aux moines du Mont par l'arrière grand-mère de Guillaume le Conquérant en 1015. Le lien s'est maintenu pendant plus de huit siècles jusqu'à la Révolution ! Le domaine s'étendait sur une surface plus importante que l'actuelle commune de Bretteville et constituait sans doute la possession la plus rentable de tous les domaines dépendant de l'abbaye.

Les premiers nouveaux pèlerins arriveront cet après-midi au Mont après avoir traversé la grève depuis le Bec d'Andaine. Notre ami, le vice-président Jean Mingasson, est là-bas pour nous représenter et illustrer, grâce à un stand, l'existence de notre association.

La présence permanente de religieux au Mont

La nouveauté essentielle dans la vie du Mont, depuis notre réunion de l'an dernier, a été l'installation de quatre frères et de cinq sœurs des Fraternités monastiques de Jérusalem. Leur emploi du temps est habituellement très chargé. Il l'est encore plus, ce jour, car leur fondateur, le Père Pierre-Marie Delfieux, est présent aujourd'hui. Je leur laisse donc le soin de se présenter eux-mêmes. Ils vous diront quel est le sens de leur présence au Mont et nous pourrions les libérer ensuite s'ils le désirent. S'ils veulent rester, ils seront les bienvenus.

Les origines du Mont

Notre ami Nicolas Simonnet, ancien administrateur de l'abbaye du Mont, mais toujours passionné par ce qui concerne le monument, vient en voisin, de Rennes, pour nous parler des raisons historiques et scientifiques qui font que le Mont est normand. Il n'y a aucune intention polémique dans cette affirmation. Il ne pouvait d'ailleurs l'être avant que les Normands s'installent dans la région, c'est-à-dire du temps de la Neustrie dont les frontières étaient assez diffuses.

Nous avons entendu voici quelques mois, lors d'une assemblée parisienne, M. Pierre Bouet nous donner un avant goût de sa traduction de la *Revelatio*, non encore définitive, au moins à l'époque. Il est parmi nous aujourd'hui et pourra en toute amitié faire connaître son point de vue critique et scientifique, si vous l'y invitez avec un minimum d'insistance ! Je ne suis pas sûr qu'il sera entièrement convaincu par les explications de Nicolas Simonnet. C'est ce que je pense, ce que je crains, en fait, ce que j'espère... car je me réjouis à l'avance de ce duel scientifique ! Je suis sûr, en tout cas, que le débat restera serein et courtois, sans anachronisme et, ce qui est au moins aussi important, tout à fait instructif pour nous tous.

Le rétablissement du caractère maritime du Mont

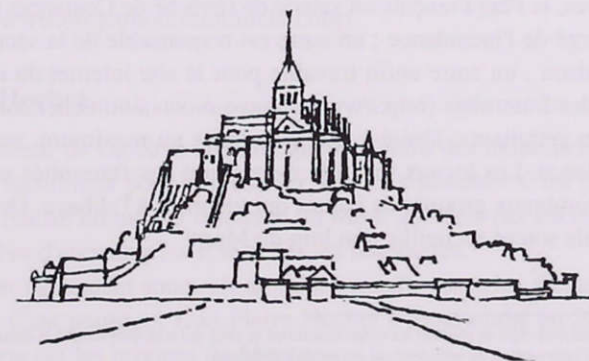
Je tiens tout d'abord à féliciter, une fois de plus, M. Morelon, chef de projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, qui doit prendre sa retraite le mois prochain. Il a toujours entretenu des relations excellentes avec notre association et ses exposés sur les divers avancements des études et des travaux ont

passionné les auditeurs, que ce soit au Mont, à Neuilly ou à Grenoble où il nous a permis de visiter le laboratoire de la SOGREAH. Un deuil récent dans sa famille l'empêche d'être parmi nous aujourd'hui, nous le regrettons à tous points de vue, mais je suis convaincu, et il me l'a dit, qu'il se rapprochera encore de notre association lorsqu'il sera libéré de ses obligations officielles.

Nous pensions, voici un an, qu'à l'occasion de la réunion suivante, c'est-à-dire aujourd'hui, nous pourrions faire le bilan des enquêtes publiques qui devaient avoir lieu au cours de l'été 2001 et voir le début des travaux. Malheureusement, diverses difficultés sont apparues qui ont conduit à retarder ces enquêtes d'une année : nécessité de reculer le parc de stationnement vers le sud ; décisions à prendre concernant le terre-plein d'arrivée au Mont ; problème du gué submersible. M. Unterreiner, chef de la Mission Mont-Saint-Michel, nous exposera tout à l'heure la situation actuelle. Nous ne doutons pas que la clarté de ses explications illustrées par une technique parfaite nous permettrons de tout savoir sur ce qu'il est permis de dire aujourd'hui !

Je donne maintenant la parole aux personnalités qui nous ont fait l'honneur de venir nous rejoindre. Au risque de paraître importun, je suis obligé de les inviter à minuter leur intervention afin que les Amis qui le souhaitent puissent monter à l'église abbatiale assister à la messe de 12h15, avec la liturgie et les chants propres aux fraternités monastiques de Jérusalem.

Jacques LUCAS



Compte rendu de la réunion du 29 septembre 2001 au Mont-Saint-Michel¹

L'intervention du Père François et de sœur Judith

Le Père François, prieur des moines, présente le père Pierre-Marie Delfieux qui a fondé les fraternités monastiques de Jérusalem en 1975 à Paris, à la demande du cardinal François Marty. Les frères et sœurs sont des moines et moniales qui ne font pas partie de l'ordre de saint Benoît. Ils sont implantés dans les villes - Paris, Strasbourg, Florence et Bruxelles - et dans les hauts lieux spirituels comme Magdala (La Ferté-Imbault, dans le département du Loir-et-Cher), Vézelay et le Mont-Saint-Michel. Ils sont donc citadins ou, tout au moins, installés dans des lieux de transhumance où les hommes et les femmes passent en grand nombre. Pour vivre au milieu des hommes et être indépendants sur le plan matériel, ils s'efforcent d'être salariés à mi temps. Comme la plupart des hommes et des femmes d'aujourd'hui, ils sont locataires des bâtiments qu'ils habitent. Ils ne s'abritent pas derrière une clôture murale dont l'Évangile ne parle pas ; mais ils ont bien sûr des lieux de silence et de solitude. Les fraternités ne pratiquent pas le monachisme mixte mais sont constituées de deux instituts séparés dont l'autonomie de gouvernement est totale. La moyenne d'âge des frères et des sœurs est actuellement de trente-trois ans.

Au Mont, ils sont arrivés le 24 juin 2001. Ils sont heureux d'y vivre leur vocation et de prier avec les pèlerins, les touristes et les fidèles de la région. L'office de laudes, chanté à 7 heures, est précédé d'une oraison. La messe est célébrée à 12h15. Les vêpres, à 18h30, sont également précédées d'une oraison. La journée se termine par les complies et les vigiles.

Sœur Judith, prieure des moniales, présente le travail de chacune d'entre elles. Deux sœurs tiennent la librairie du sanctuaire ; une sœur s'occupe de l'intendance ; une autre est responsable de la musique et de l'entretien de la maison ; une autre est chargée de l'hôtellerie et des liens avec l'association des Amis de Jérusalem au Mont-Saint-Michel ; une autre sculpte dans un atelier installé à Beauvoir ; elle-même peint des icônes qui sont vendues dans la librairie parisienne des fraternités monastiques de Jérusalem.

Chez les frères, le Père François est salarié de l'évêché de Coutances et d'Avranches ; un frère est chargé de l'intendance ; un autre est responsable de la sacristie et de l'entretien de la maison ; un autre enfin travaille pour le site internet du diocèse et, bien sûr, pour celui des fraternités (<http://www.abbaye-montsaintmichel.com>).

L'accueil des retraitants, limité à huit personnes au maximum, est possible pour un séjour en silence. Les locaux mis à la disposition des fraternités sont trop exigus pour loger les nombreux groupes de jeunes qui viennent à l'abbaye. Des projets sont à l'étude pour qu'ils soient accueillis non loin du Mont.

¹ Ce compte rendu a pour seul objet de résumer les communications de ceux qui sont intervenus à la demande de Jacques Lucas. Il ne reprend donc pas l'intervention du président qui est publiée ci-dessus.

La communication de Nicolas Simonnet

Il n'est pas nécessaire de résumer la brillante communication de Nicolas Simonnet puisqu'elle est publiée dans le présent bulletin.

Deux personnes prennent ensuite la parole pour le féliciter. Hubert Guillotel souligne l'intérêt du travail de Nicolas Simonnet dont il partage le point de vue. Il rappelle que le diocèse d'Avranches et le Mont sont tombés *ipso facto* sous le contrôle des Bretons à partir de 861. Il a fallu ensuite attendre le début du XI^e siècle pour que le Mont devienne vraiment normand.

Pierre Bouet remercie également Nicolas Simonnet tout en affirmant qu'il faut rester prudent. Le latin de la *Revelatio*, selon lui, correspond à une langue des années 825 ; mais on peut encore écrire de la même façon en 850. Il rappelle aussi que Louis le Pieux a ordonné une réorganisation de la vie canoniale en 816 et qu'il a confié cette mission aux évêques ; il est donc normal que l'évêque d'Avranches intervienne au Mont pour affirmer ses droits.

Philippe Unterreiner

Le chef de la Mission Mont-Saint-Michel, Philippe Unterreiner, prend la parole pour donner les informations les plus récentes sur le projet de rétablissement du caractère maritime du Mont. Une convention pour le financement du projet a été signée entre les deux préfets de région, Basse-Normandie et Bretagne, en octobre 2000. Le futur parking de stationnement sera implanté au sud de la route du littoral ; il sera donc plus éloigné de la baie que dans le projet initial. Le CIADT¹ du 9 juillet 2001 a pris la décision de lancer les enquêtes publiques en juin 2002. Des concours seront lancés pour la réalisation du pont-passerelle, qui remplacera l'actuelle digue d'accès au Mont, et de la navette qui assurera le transport des visiteurs entre le parking de stationnement et le Mont. Pour que le Mont redevienne une île, le pont-passerelle n'ira pas jusqu'au rocher ; on fera donc les derniers mètres à pied en empruntant un gué dont la hauteur a été fixée à 7m30. On pourra ainsi accéder au Mont à l'exception d'une dizaine de fois par an durant une heure ; un véhicule à quatre roues motrices pourra toujours franchir ce gué, même avec 80cm d'eau.

Le projet est maintenant présenté sur le site ouvert par la Mission Mont-Saint-Michel (<http://www.projetmontsaintmichel.org>).

Jean-Pierre Hochet

L'administrateur de l'abbaye rappelle que le Centre des monuments nationaux est dépositaire du monument pour le présenter le mieux possible. C'est pour cette raison que le CMN a réalisé un nouvel éclairage du Mont qui n'est pas encore achevé ; il est notamment prévu d'encastrer les réseaux et les luminaires.

Le CMN est également soucieux de faire connaître tous les éléments de l'histoire du monument. C'est pourquoi Jean-Pierre Hochet a programmé en 2003 un colloque et une exposition sur les origines du Mont.

Philippe Ronssin, sous-préfet d'Avranches

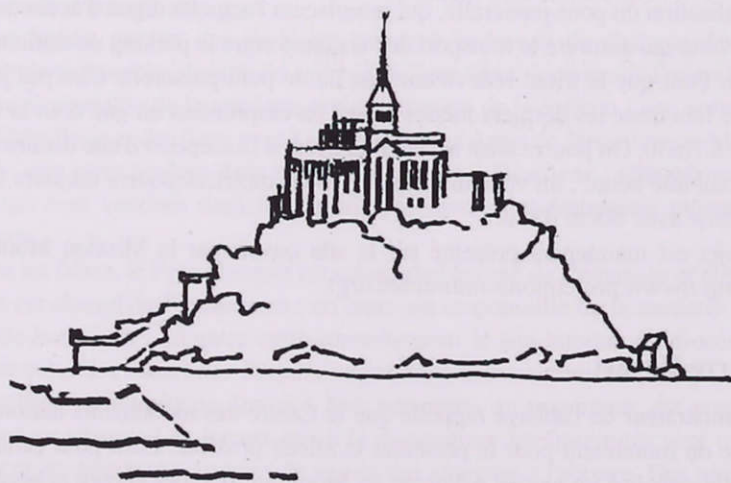
Philippe Ronssin, sous-préfet d'Avranches, excuse Philippe Grégoire, préfet de la Manche qui est retenu à Saint-Lô. Il cite les dossiers dont il a la responsabilité :

- le rétablissement du caractère maritime du Mont,
- l'opération "grand site",
- une étude de la fréquentation du site,
- le travail de sécurité du Mont,
- la création d'une infirmerie près de la terrasse de l'ouest,
- le poste de secours de la Truie-qui-File,
- tout ce qui agresse l'œil dans les constructions du village.

Sa mission consiste donc à améliorer l'accueil et la sécurité du Mont.

Le Président lève ensuite la séance car il est midi et il est temps, pour ceux qui souhaitent assister à la messe, de monter à l'église abbatiale.

H.D.



¹ Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire.

Conseil d'administration du 8 décembre 2001

Étaient présents : MM. Jacques Lucas, Jacques Lerebours Pigeonnière, Jean Mingasson, René Besson, le Père André Fournier, Mme Antoinette Abadie, M. Gérard Colmaire, Mme Marie-France Epron, MM. Hervé Robilliard et André Nemo.

Étaient excusés : Henry Decaëns, Yann Le Mouel, Alain L'Homer et Yves Ozanne.

Projet d'affiche

Yann Le Mouel a vu trois projets de Daniel Jan. Il a trouvé que les idées étaient bonnes mais il exprime des doutes sur l'attractivité de l'affiche et la lisibilité du message qu'elle doit porter. Le but recherché est en effet d'attirer des adhérents, si possible jeunes. Il nous faut donc apposer des affiches aux endroits où les touristes passent. Dans leur forme actuelle, les projets de l'artiste ne sont pas retenus.

Finances

L'éditeur de la *Bibliographie générale et sources* du Mont-Saint-Michel, Lethielleux, a envoyé la facture correspondant à la subvention de 15.000 francs qui avait été votée lors de l'assemblée générale du 9 mars 2000.

Le vœu est exprimé de négocier un prix spécial de deux collections complètes des volumes du *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel* dont la *Bibliographie générale* constitue le volume IV.

A l'avenir, une convention écrite devrait préciser tous ces points avant que le travail soit fait et que la facture soit envoyée.

Les tarifs des cotisations sont inchangés, soit :

- 12 euros pour les adhérents individuels de moins de 25 ans
- 24 euros pour les adhérents individuels de plus de 25 ans
- 30 euros pour les couples
- 45 euros et plus pour les membres bienfaiteurs.

Dans les circonstances actuelles, il est décidé de ne pas toucher au portefeuille, donc de limiter les dépenses.

La protection du site et l'illumination du Mont

Jacques Lucas doit prochainement voir le sous-préfet pour avoir des réponses sur les trois affaires suivantes :

Les Terrasses Poulard tout d'abord. M. Lablaude envisage un compromis qui semble acceptable : recul de la façade au niveau du rez-de-chaussée et mise en cohérence de celle-ci avec le reste de l'édifice. Le mieux serait de s'en remettre à son avis qui, dans un site classé, s'impose.

Au sujet de la toiture du magasin de la Porte du Roy, le problème est réglé par les travaux qui sont en cours.

Pour l'illumination du Mont, tout est bloqué à la suite de l'intervention de l'Inspection générale des monuments historiques qui a arrêté momentanément les travaux. Le "plan lumière" serait stoppé. La commune a dénoncé la convention avec Monum.

La mairie ne semble pas vouloir coopérer pour la modification de l'éclairage. Quelle est notre position sur les balises repères ?

La grande affiche qui enlaidissait l'an dernier le mur du Grand Degré a été retirée après qu'un procès-verbal ait été délivré.

Prochaines réunions

La prochaine assemblée générale se réunira le mercredi 20 mars 2002 à Neuilly. Il faudra également réunir le Conseil scientifique le même jour.

La prochaine réunion au Mont se tiendra le samedi 21 septembre ; cette date convient mieux que le samedi suivant, veille de la Saint-Michel. Le 21 septembre, le coefficient de la marée sera de 83 le matin et de 85 le soir. Il faudrait envisager une visite du Mont durant l'après-midi.

Un musée du pèlerinage à Ardevon

Nous pensons qu'Ardevon est un lieu idéal pour un musée du pèlerinage, même si certains, tels MM. Hec, Renard ou Malle, ont une préférence pour Genêts, en liaison avec le départ du Bec d'Andaine, ou Saint-Jean le Thomas.

Il faudrait rencontrer M. Garrec à ce sujet, en accord bien sûr avec Mme Labéy, présidente des Chemins du Mont-Saint-Michel.

Un projet pour la Caserne

Le Conseil général envisage d'installer à la Caserne, au bout de la digue du Mont, un lieu d'information pour retenir les touristes dans le département de la Manche.

Le Conseil scientifique

L'édition du cartulaire du Mont-Saint-Michel est programmée. Le financement serait assuré par le produit des souscriptions et par les subventions accordées par les collectivités locales.

Dans un premier temps, on publierait un fac-similé avec une préface d'Hubert Guillotel. L'étude scientifique du cartulaire serait effectuée dans un deuxième volume.

M. Convert doit rencontrer un éditeur à la mairie d'Avranches, le 5 janvier prochain.

Attribution d'un prix

Il est envisagé d'attribuer un prix pour des recherches sur le Mont et sa baie effectuées dans le cadre d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse. M. Poulle doit préparer un projet de règlement de ce prix.

Réunion à Beauvoir

Le 23 novembre 2001, à Beauvoir, M. Unterreiner, chef de la Mission Mont-Saint-Michel, a fait une présentation synthétique des futurs travaux. L'Anse de Moidrey sera remise en eau grâce à un réseau de canaux. Pour relier le pont-passerelle et le Mont, il y aura un gué à la cote 7m30. M. Unterreiner a présenté des photographies virtuelles. L'opérateur s'est placé à la hauteur de la porte du Roy pour prendre la grève à travers la porte de l'Avancée ; il eut été préférable qu'il se place précisément au niveau de celle-ci, donc un peu plus bas...

Marie-France Epron demande s'il y aura néanmoins une étude de passerelle en bois à la place du gué. Le Père André annonce que le camion Mercedes qui doit faire la liaison sur le gué aux grandes marées est déjà commandé. Le passage de ce camion sur une passerelle en bois serait-il possible ? Le Conseil aimerait avoir l'avis d'Alain L'Homer qui avait fait un contre projet.

Le Comité de lecture

Il a été créé en 2000 et doit fonctionner avec la participation d'Antoinette Abadie, de Jacques Lerebours Pigeonnière, Jacques Lucas et Jean Mingasson.

Histoire des Amis

André Nemo puise dans la collection des bulletins les informations nécessaires pour ses recherches. Ses "fouilles" dans l'histoire des Amis, concrétisées par des dossiers qui sont déjà le résultat d'un très important travail, n'appellent plus qu'une chose : l'information à lui faire parvenir de vos souhaits de voir traité en priorité tel ou tel sujet. Cela lui permettra de savoir dans quel axe ses investigations devront se faire en priorité. D'ores et déjà, il poursuit ses recherches concernant les médailles, les insignes et les gadgets divers. Et il prépare un plan d'adhésions.

Réunion des habitants du Mont

Il s'agit de se faire connaître de ceux qui vivent et travaillent au Mont. On demandera à la mairie de nous fournir la liste des personnes habituellement invitées.

Réunion des élus des communes de la baie

Les élus des communes riveraines de la baie seront reçus le 13 avril. Il faudra prévoir une visite de l'abbaye et un cocktail.

Les R.P. de Saint-Edme

Une délégation de ces religieux, qui ont vécu au Mont de 1867 à 1901 et se sont ensuite installés aux États-Unis, doit venir au Mont au début du mois de juillet 2002. Ils pourraient être un relais pour nous aux États-Unis. Nous envisageons de leur offrir des reproductions de photographies du Mont prises par l'un des leurs vers 1870.

Conseil d'administration

Le prochain renouvellement de la moitié des membres du Conseil doit intervenir en 2003. Dès maintenant, René Besson a exprimé le souhait d'être aidé par un adjoint.

Conseil d'administration du 20 mars 2002

(Salle Jeanne d'Arc de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine)

Etaient présents : Mesdames Antoinette ABADIE, Marie-France EPRON.

Messieurs Jacques LUCAS, Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE, Jean MINGASSON, René BESSON, Gérard COLMAIRE, André FOURNIER, Alain L'HOMER, Yves OZANNE, Hervé ROBILLIARD, André NEMO, Yann LE MOUËL.

Etait excusé : Monsieur Henry DECAËNS.

Le Président Jacques LUCAS ouvre la séance à 17 heures, en présentant Monsieur Yann LE MOUËL, commissaire-priseur, petit-fils de Monsieur Eugène LE MOUËL, homme de lettres, ancien Président de "La Pomme" et membre de notre Comité de Direction depuis la naissance de notre Association, puis vice-président de cette dernière. Il est rappelé que M. Yann LE MOUËL avait examiné les projets d'affiche de l'artiste Daniel JAN, qu'il avait trouvé les idées bonnes mais avait exprimé des doutes sur les critères de choix (attraction et compréhension).

Jacques LUCAS signale à cette occasion qu'il a essayé de prendre contact à plusieurs reprises avec l'artiste, mais sans succès. Il faut donc suivre cette affaire.

Jacques LUCAS passe à l'examen de l'ordre du jour :

I – Compte rendu du Conseil d'Administration du 08/12/01

Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE demande qu'à propos de la réunion à Beauvoir le 23 novembre 2001, il soit précisé et inscrit sur ce procès-verbal par quel organisme était organisée cette réunion. En fait il s'agissait d'une réunion organisée par le Maître d'ouvrage, le Syndicat Mixte pour le rétablissement du Caractère maritime du Mont-Saint-Michel, et le conducteur d'opération, la Mission Mont-Saint-Michel – Direction départementale de l'Équipement de la Manche. Cette réunion était présidée par Monsieur René GARREC, président du Syndicat mixte et président du Conseil régional de Basse-Normandie.

La rectification sera donc apportée à notre procès-verbal du 08/12/01.

II – Modification de la structure du Bureau

Après les explications du Président qui souhaite que le Bureau soit mieux structuré et responsabilisé, il est procédé à la nomination de :

Hervé ROBILLIARD comme trésorier adjoint pour remplacer à terme le trésorier, René Besson, qui en a fait la demande,

André NEMO comme secrétaire général adjoint pour soulager le Président de certaines charges administratives et s'occuper de la vie matérielle courante de l'Association, le Secrétaire Général étant, lui, particulièrement chargé de l'élaboration, avec le Comité de lecture, du Bulletin annuel de l'Association.

Ces deux nominations sont acceptées à l'unanimité.

III – Achat d'un magnétophone

Pour enregistrer les débats devant faire l'objet d'un procès-verbal, Messieurs ROBILLIARD et NEMO doivent choisir l'appareil adéquat et procéder à l'achat de ce dernier.

IV – Comité de lecture et son mode de fonctionnement

Antoinette ABADIE, Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE, Jacques LUCAS, Jean Mingasson, membres de ce Comité de lecture, doivent recevoir par courriel (ou autre procédé rapide) de la part des rédacteurs, procès-verbaux, rapports moraux, articles de fond, annonces spécifiques ou autres documents, et renvoyer selon la même procédure ces documents multiples avec leurs commentaires et projets de correction, au Président de l'Association qui arrêtera la rédaction définitive des dits documents.

V – Conseil scientifique

Messieurs LUCAS, ROBILLIARD et L'HOMER (avec la double casquette du Conseil d'Administration et de membre du Conseil scientifique) ont assisté à la réunion, ce jour même, de ce Conseil qui s'est tenue à l'Institut, à Paris. A la demande de Jacques LUCAS, Hervé ROBILLIARD a fait un rapide exposé complété par les commentaires d'Alain L'HOMER et de Jacques LUCAS ainsi que de quelques explications de Jean MINGASSON qui a participé au déjeuner ayant suivi la séance de travail du Conseil.

1 - L'édition in extenso du cartulaire du Mont-Saint-Michel en l'état actuel est confirmée

Mais la reproduction numérique pose un problème en ce qui concerne la partie médiane du document tel qu'il se présente actuellement.

Il faut demander à Monsieur LESERVOISIER, conservateur de la Bibliothèque d'Avranches, de faire en sorte que la reliure soit rénovée, rénovation qui doit être autorisée et financée par l'Etat. Profitant de ce temps de rénovation, il serait plus aisé de mettre à plat tous les feuillets du Cartulaire pour une meilleure prise de vue et donc une meilleure qualité en résultat final.

Un budget doit se mettre en place par un système de souscription pour l'édition de 2 000 exemplaires avec couverture en simili-cuir passé au fer et avec une boîte-étui pour protéger l'ouvrage.

Le prix de revient est estimé à 40,5 euros H.T. (265 francs H.T.), et l'ouvrage devrait avoir une diffusion auprès des 83 universités françaises, des libraires, du Conseil Général, de particuliers avertis, etc.

Le coût publicitaire pour le lancement par le Bulletin des "Amis", des Sociétés savantes intéressées, de certaines publications spécialisées, etc., est évalué à 1 ou 2 francs, par page éditée.

2 - Il est ensuite question du **Prix** décerné par l'Association pour récompenser un travail concernant le Mont-Saint-Michel et son environnement (niveau maîtrise ou doctorat suivant les années) ; ce prix sera attribué par un "Jury" de cinq membres désignés par le Conseil scientifique et le Bureau de l'Association.

Le Prix sera de 800 euros pour le niveau maîtrise et sera appelé "Prix LOUIS DESTOUTEVILLE". Il sera de 1 600 euros pour le niveau doctorat et sera appelé "Prix ROBERT DE TORIGNI".

Le règlement du Prix est approuvé.

VI – Réception le 4 juillet prochain de Pères de Saint-Edme, au Mont-Saint-Michel, par le père André FOURNIER et Madame LEBREC

L'idée initiale de Jacques Lucas est d'offrir aux hôtes américains quelques tirages de photos tirées de "l'Album du Mont-Saint-Michel" ; celui-ci contient trente planches de photos prises par le frère François BIDEZ, vers 1870. Cette idée est très vite dépassée par l'opportunité de tirer un parti plus large de cet ouvrage en vue de parvenir à une édition d'art de la totalité de ce document original acquis par l'Association grâce à son secrétaire général, Henry DECAËNS.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des participants.

André NEMO remet à tous les membres du Conseil un exemplaire d'un premier devis estimatif accompagné d'une proposition de contrat, donné pour étude par "L'Atelier de Photographie" d'Avranches. La question de la propriété des photos devra être examinée. Yann LE MOUËL se propose d'étudier le problème de la conservation des photos.

Il est créé un petit groupe de travail pour imaginer l'habillage de cette réalisation (articles et autres écrits, photos pour comparer l'ancien et l'actuel, etc.). Ce groupe sera composé d'Alain L'HOMER, Yann LE MOUËL, Marie-France EPRON, André NEMO.

André NEMO est chargé de poursuivre avec Mme LEBREC l'organisation de cette réunion du 4 juillet prochain.

VII – L'Assemblée générale au Mont en septembre prochain

Après discussion, elle est maintenue à la date du 21 septembre comme initialement proposé. Avancer ou reculer cette date présentait plus d'inconvénients que d'avantages.

Après la matinée marquée par les habituelles interventions du Président et de nos invités, et à l'issue du déjeuner traditionnel, les participants feront une visite de l'Abbaye, avec un conférencier, sur un thème restant à définir.

Monsieur Yves GALLET, maître de conférence en histoire médiévale dans une université bretonne, propose de faire aux Amis une communication sur l'architecture et l'histoire du chevet gothique de l'église abbatiale. Renseignement sera pris sur ce candidat pour lequel nous réservons actuellement notre réponse.

VIII - Réception des Montois et réception des élus au Mont

Le point est fait par Hervé ROBILLIARD et André NEMO sur l'organisation de ces réceptions.

En ce qui concerne les Montois, il faut définir qui ils sont, mais nous savons déjà que nous ne pourrions les inviter que vers la mi-octobre si nous voulons avoir un nombre raisonnable d'auditeurs.

L'invitation des élus des communes riveraines de la baie est bien lancée pour le samedi 13 avril de 15 h à 18-19 h. Nos invités seront reçus par le président Jacques LUCAS dans la Salle de Belle-Chaise aimablement mise à notre disposition par

Monsieur l'Administrateur qui assistera à notre réunion. Nous l'en remercions. Sera ensuite donné un "vin d'honneur" au cours duquel nous pourrions nous entretenir avec les élus. A 17 h, les conférenciers prendront en charge, par groupes, nos invités pour la visite de l'Abbaye.

Le président pense à cette occasion parler du projet "Natura 2000", pour étudier la réaction de nos hôtes et se faire ainsi une plus complète compréhension du projet.

IX – Exposé d'André NEMO sur certains aspects de l'histoire de l'Association

Notre ami résume en deux phrases son exposé pour la séance de l'Assemblée générale qui va suivre et propose ses conclusions qui sont acceptées par le Conseil.

X – Questions diverses

1 – La STPM et l'exécution des décisions de justice concernant les modifications à faire aux "Terrasses Poulard" et ce, avant la date impérative du 31 mai 2002.

Le Président doit obtenir mandat de l'Assemblée générale pour ester à nouveau afin d'obtenir la destruction de l'étage de cet établissement ce qui obligerait le propriétaire à obtenir un nouveau permis de construire qui ne pourrait sans doute être techniquement accordé si le bas de l'établissement n'est pas lui-même réaménagé.

Le Président ou les vice-présidents doivent rencontrer d'urgence à ce sujet le remplaçant de Monsieur LABLAUDE, Monsieur JEANNEAU.

2 – Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE, Gérard COLMAIRE et d'autres membres demandent que l'on prévoie une signature obligatoire pour légaliser et valider les pouvoirs donnés pour les Assemblées générales.

3 – Il faut également toujours inclure dans les ordres du jour des Conseils d'Administration et des Assemblées générales des "questions diverses".

4 – Jacques LEREBOURS PIGEONNIÈRE et André NEMO qui ont déjeuné, avant notre Assemblée, avec Monsieur HOCHET, administrateur du Mont, et Madame MOQUET, ingénieur culturel, adjointe de l'administrateur, annoncent que celui-ci se propose de nous octroyer, après réfection, un local dans les Fanils. Nous insisterons pour que Monsieur HOCHET fasse une déclaration en ce sens lors de l'Assemblée générale qui va suivre.

5 – Nos vice-présidents annoncent avoir rencontré, en cours de matinée, Monsieur MALHOMME, ingénieur général des Ponts et Chaussées et rapporteur à la Cour des Comptes, successeur de Monsieur MORELON comme chef de projet pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. Cette visite était de courtoisie pour présenter l'Association et faire un premier et large tour d'horizon sur les travaux de la Mission Mont-Saint-Michel.

6 – Le Conseil reçoit Monsieur Antoine GAUTIER-SAVAGNAC qui vient nous entretenir d'un projet de spectacle sur écran géant (20 m sur 20 m). Ce spectacle aurait une capacité d'accueil de 300 spectateurs pour voir un film interrompu parfois par l'ouverture de l'écran sur le paysage naturel du Mont éclairé et situé à quelque 2,5 km du lieu du spectacle près d'Ardevon.

La séance est levée à 19h10.

Assemblée générale du 20 mars 2002

(Salle Jeanne d'Arc de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine)

Le Président Jacques LUCAS ouvre la séance à 19h45. Il remercie Monsieur Jean-Pierre HOCHET, Administrateur de l'abbaye, et Madame Marguerite MOQUET, son adjointe, de leur présence et présente son rapport moral résumant l'activité de l'Association pour l'exercice écoulé.

Le texte du rapport moral est annexé à la présente délibération.

Sous les applaudissements de l'assistance, quitus du rapport moral est donné à l'unanimité au Président qui remercie l'Assemblée.

Au cours de son allocution, à l'évocation du Conseil scientifique, le Président cède la parole à Monsieur Victor CONVERT, ancien préfet de la Manche, à qui l'Association a confié la présidence du Conseil scientifique.

Monsieur CONVERT donne le détail des orientations et propositions du Conseil scientifique :

- Proposition de faire éditer un fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel (MS 210), chef-d'œuvre du XII^e siècle, qui sera ultérieurement suivi d'un deuxième volume sous la direction de Monsieur GUILLOTTEL, professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Rennes. Ce volume contiendra tous les commentaires scientifiques qui conviennent.

- Constitution d'un Jury de cinq membres qui permettra à l'Association de récompenser des étudiants ou autres qui lui soumettront un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (ou équivalent) portant sur le Mont ou son environnement.

Le prix de la thèse serait appelé "Robert de Torigni" et celui de la maîtrise "Louis d'Estouteville". Ces prix seraient décernés annuellement en alternance. Le niveau thèse recevrait 1600 euros, et le niveau maîtrise 800 euros.

Le Président soumet ces propositions à l'Assemblée qui les approuve.

Le Président LUCAS, en accord avec les décisions prises au Conseil d'administration qui a précédé cette réunion, demande à l'Assemblée de le mandater encore une fois pour ester en justice à l'encontre de la S. T. P. M., et ce, avant le 31 mai prochain, pour lui permettre d'agir afin de faire détruire ce qui est mal implanté. Mandat est donné par l'Assemblée au Président, à l'unanimité.

Le Président Jacques LUCAS passe alors la parole à René BESSON, trésorier de l'Association, qui donne lecture du rapport financier de l'exercice écoulé, ainsi que des commentaires sur ce bilan. Ces documents sont publiés en annexe.

Le trésorier répond aux questions posées par certains membres de l'Assemblée. Son rapport est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

Le Président donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Pierre HOCHET, Administrateur de l'abbaye.

Ce dernier, ayant écouté le rapport financier avec les commentaires, se dit inquiet

et désolé de la disparition non expliquée d'une centaine de portfolios SAGOT. Il dégage la responsabilité des administratifs du Mont-Saint-Michel mais réaffirme qu'il va encore rechercher en différentes pièces et meubles si on ne pourrait pas retrouver les portfolios manquants. Monsieur l'Administrateur restera en contact avec André NEMO pour le tenir informé des recherches et résultats qui pourraient s'ensuivre.

Puis Monsieur HOCHET informe l'Assemblée qu'il est prêt à mettre à la disposition de l'Association un local au deuxième étage des Fanils (ancienne gendarmerie), lorsque les locaux seront rénovés. Les travaux étant déjà commencés, Monsieur HOCHET pense que cette mise à disposition pourrait se faire finalement assez rapidement.

De chaleureux applaudissements saluent cette proposition qui va permettre à notre Association d'avoir un local au Mont-Saint-Michel.

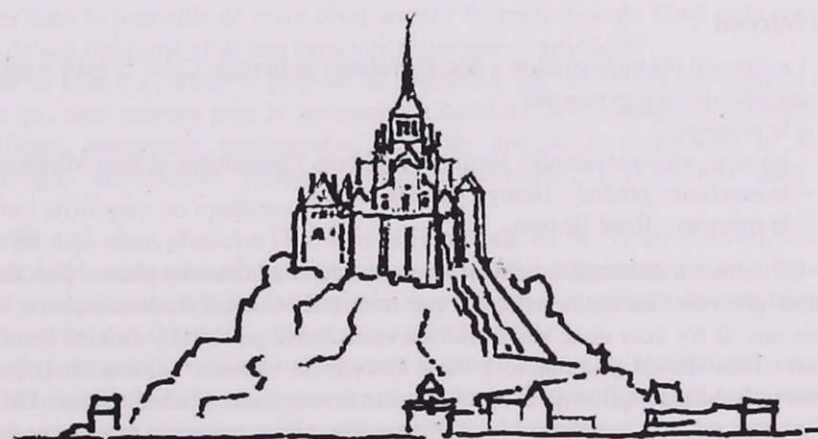
Le Président Jacques LUCAS donne la parole à André NEMO pour un exposé sur l'histoire de l'Association, à travers quelques thèmes, très axés sur la période 1911-1953 qu'on pourrait appeler l'époque Henri Voisin.

Chaleureux applaudissements.

Pour clore cette agréable soirée, quelques questions sont posées à l'orateur par certains membres de l'Assemblée.

Monsieur Nicolas SIMONNET, revenant sur l'appellation donnée aux prix à récompenser, se demande pourquoi le nom d'Henri Voisin qui a tant compté pour l'Association ne pourrait pas être proposé à la place de "Louis d'Estouteville".

La séance est levée vers 22h30.



Assemblée générale du 20 mars 2002

Rapport moral présenté par le Président

Je vous demande tout d'abord de bien vouloir excuser les personnalités suivantes :

M. le Premier Ministre,
 M. le Président Jozeau-Marigné,
 M. Philippe Grégoire, préfet de la Manche,
 M. Philippe Ronssin, sous-préfet d'Avranches,
 M. René Garrec, président du Conseil régional,
 M. Jean-François Legrand, sénateur, président du Conseil général de la Manche,
 M. René André, député de la Manche,
 M. le sénateur Tizon,
 M. Pierre Aguiton, vice-président du Conseil régional de Basse-Normandie,
 M. Philippe Unterreiner, chef de la Mission Mont-Saint-Michel,
 M. Henry Decaëns, secrétaire général de notre association.

Nous voici réunis, une fois de plus, dans les locaux de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Neuilly. Merci à Antoinette Abadie, notre chef du protocole qui a la haute main sur les lieux.

Nouvelles têtes

Je tiens tout d'abord à vous annoncer deux nominations qui nous intéressent au premier chef :

* M. François Malhomme, ingénieur général des travaux publics, en remplacement de M. Jean-Pierre Morelon qui se repose à Ugine en Savoie,

* M. François Jeanneau, en remplacement de M. Pierre-André Lablaude, architecte en chef des Monuments historiques au Mont-Saint-Michel.

Cette année, ainsi que vous pourrez le constater, nous avons beaucoup travaillé, dans l'intérêt de l'association, pour recentrer, voire "concentrer" notre activité sur l'intérieur et, je l'espère, pouvoir mieux "exploser" ensuite sur l'extérieur.

Le bureau

Le Conseil d'administration a décidé d'élargir le bureau. Celui-ci était composé, je le rappelle, de cinq personnes :

- le président,
- les deux vice-présidents : Jacques Lerebours Pigeonnière et Jean Mingasson,
- le secrétaire général : Henry Decaëns
- le trésorier : René Besson.

Ce dernier a demandé à pouvoir être secondé et à laisser sa place... plus tard. Les statuts prévoient un renouvellement par moitié du Conseil d'administration tous les deux ans. Il n'y aura donc pas d'élection cette année puisqu'il y en a eu l'an dernier. Nous avons décidé d'adjoindre à René Besson un trésorier adjoint, en la personne d'Hervé Robilliard qui avait accepté le poste de secrétaire général adjoint. De même, vous allez pouvoir apprécier tout à l'heure une petite partie du travail considérable

réalisé par le nouvel administrateur d'un an, André Nemo. Afin de lui faciliter notamment les contacts extérieurs, nous avons décidé de le faire entrer au bureau et de lui confier le poste de secrétaire général adjoint. Ces deux nouveaux "adjoints" habitent Avranches ou à proximité, c'est-à-dire près du président, ce qui est pratique. Surtout, ces jeunes, retraités, actifs, sont sur place pour prendre les contacts nécessaires. Je suis sûr que, après nous qui les avons vus à l'œuvre, vous ne pourrez que vous réjouir de cette initiative.

Un bureau élargi pour quoi faire ? En premier lieu, un inventaire des biens de l'association. Ainsi que vous l'entendrez tout à l'heure de la bouche d'André Nemo, nous avons eu, et nous avons encore, un actif important. Pour ne parler que de ce que je connais le mieux, c'est-à-dire ce qui s'est fait depuis que je suis en place, nous avons fait l'acquisition d'un grand album comprenant une quarantaine de photographies du Mont-Saint-Michel ; ces photographies ont été prises par un frère de Saint-Edme, communauté religieuse qui est arrivée au Mont en 1867, avant que les travaux de rénovation de l'abbaye ne soient effectués. Nous préparons une édition de cet album pour conserver ces clichés fragiles ; cette édition pourra être mise en vente, au moins au sein de notre association.

Nous vous rappelons aussi notre importante collaboration à l'édition des portfolios Sagot (75.000 francs). Une centaine d'exemplaires nous appartenant sont entreposés dans les locaux des services administratifs de l'abbaye ; merci à M. Hochet de nous les avoir conservés. Le trésorier et le conseil d'administration ont eu des inquiétudes, et en ont toujours, car il manque des exemplaires de ces portfolios à 250 francs, pardon 38,11 euros ; peut-être pourra-t-on arrondir à 40 euros. Le nerf de la guerre que représente la vente de cet ouvrage est important pour faire face à nos ambitions.

Si je fais part des difficultés que nous avons rencontrées, c'est pour vous montrer combien il nous apparaît nécessaire d'avoir un local permanent pour entreposer nos richesses, pour permettre leur consultation, pour disposer d'un secrétariat et d'un service d'information. Toutes ces recherches supposent des bras, des esprits, de la bonne volonté et du temps.

Le conseil scientifique

Autre innovation capitale, nous avons créé un conseil scientifique chargé de nous appuyer dans la poursuite de notre objet social : "la protection du Mont et la conservation de son insularité et de son caractère historique et artistique".

Pour ce faire, ce conseil se propose de contribuer, par ses avis et son soutien, aux actions que nous menons pour le rayonnement du Mont en encourageant la recherche scientifique, notamment universitaire, dans les disciplines concernant le Mont (archéologie, architecture, écologie, histoire, littérature,...) y compris dans les domaines artistiques ou musicaux.

Il s'est déjà réuni plusieurs fois, sous la présidence de M. Victor Convert, ancien préfet de la Manche, qui vous présentera ce conseil plus complètement tout à l'heure.

Il a pris la décision de faire éditer sous notre nom un fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel (Ms 210), chef d'œuvre du XII^e siècle.

Un deuxième volume sera édité plus tard sous la direction de M. Guillotel, professeur d'histoire du droit à Rennes, avec les commentaires scientifiques qui conviennent. C'est une grosse opération qui devrait contribuer à la promotion de notre association.

Le conseil scientifique est également chargé de constituer le jury du prix que l'association remettra à des étudiants qui lui soumettront un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat portant sur le Mont ou sa baie. Il s'élèvera à 800 euros pour un mémoire, à 1600 euros pour une thèse.

Réceptions

Nous avons décidé, par ailleurs, de nous faire connaître des personnalités locales et, en premier lieu, des habitants du Mont-Saint-Michel. Ce n'est pas le plus facile car il faut d'abord définir ce qu'est un Montois : un résidant, un propriétaire, un électeur, une travailleuse ou un travailleur, un clerc, un laïc, un "né-natif". Il faut aussi que la période de l'année et l'horaire soient compatibles avec leur travail. Il faut enfin trouver une salle qui permette de réunir les Montois en terrain neutre, tout en leur offrant, suivant la tradition française, à boire et à manger agréablement. Nous devons attendre le mois d'octobre prochain, nous en reparlerons !

Il est arrivé à mes oreilles que beaucoup d'élus des communes périphériques de la baie ne connaissent pas le Mont, ou le connaissent mal. Nous avons pensé, en conséquence, inviter les membres des conseils municipaux des communes normandes et bretonnes du littoral. Cette réunion est programmée pour le 13 avril 2002. Nous aurons ainsi l'occasion de faire parler les riverains des problèmes que leur pose la proximité du Mont, comment ils ressentent cet "aspirateur à touristes", comment retenir les touristes pressés ? Le Mont est-il un avantage ou un inconvénient pour l'environnement quotidien ? Nous leur ferons faire une visite de l'abbaye dans des conditions inhabituelles et privilégiées, hors de la foule des touristes.

Cette réunion se tiendra avec l'aimable concours de Jean-Pierre Hochet qui soutient le projet et met son équipe, et la salle de Belle Chaise, à notre disposition. Cette salle de Belle Chaise est en dehors du circuit des visites tout en étant un élément important de l'abbaye. Nous la connaissons bien, nous autres, mais ne sommes-nous pas précisément des privilégiés ?

Prochaine réunion au Mont

Toujours dans le cadre du recentrage de nos activités, je peux déjà vous annoncer que notre prochaine réunion au Mont se tiendra le samedi 21 septembre 2002. Ces dernières années, nous sommes sortis du Mont pour visiter le cathédraloscope de Dol, pour visiter l'exposition *Les ailes de Dieu : messagers et guerriers ailés entre Orient et Occident* à Caen, pour visiter l'exposition sur saint Michel à Saint-Hilaire-du-Harcouët. Je propose que nous restions intra muros l'été prochain et que nous puissions refaire une visite aussi complète que possible du monument qui nous réunit et que nous aimons.

Ces décisions internes à l'association devraient permettre de mieux la faire connaître et donc de la faire aimer plus. Il est capital en effet que nous puissions donner envie à de nouveaux membres de nous rejoindre afin de militer à nos côtés pour une meilleure connaissance du Mont et pour rajeunir les cadres sinon, moi qui approche du jour où je devrai prendre ma retraite, je risque de ne trouver à vous proposer pour prendre ma place qu'un retraité plus ancien mais plus valide que moi. Celui-ci verra, comme je le fais en recevant le courrier, nombre de lettres revenir avec

la mention "décédé". Le renouvellement de nos membres doit être une ardente préoccupation de chacun. Notre association a eu 90 ans cette année, pourra-t-elle atteindre les cent ans ?

Les travaux de la Mission Mont-Saint-Michel

Je vous ai indiqué que M. Morelon avait été remplacé par M. Malhomme. Nos vice-présidents l'ont rencontré ce matin pendant que j'assistais à la réunion du conseil scientifique.

Le futur parc de stationnement se trouve repoussé au sud de la route de la baie. La Mission Mont-Saint-Michel a rendu compte aux élus du fait que, sur quatre concours de maîtrise d'œuvre, deux ont été arrêtés. L'aménagement du parc de stationnement a été confié au cabinet d'architecte MADER et à un paysagiste. Le concours concernant le barrage de la Caserne est lui aussi attribué. Il restera à déterminer, début avril, tout ce qui concerne l'esthétique de la future navette de transport et les ouvrages d'accès, tout particulièrement le pont-passerelle.

Nous persistons à souhaiter l'installation d'un point d'accueil et d'information près de la gare de la future navette. Cette prétention m'a été reprochée par des élus montois au cours de l'automne. Dans notre esprit, il ne s'agit nullement de recréer une nouvelle "maison de la baie", mais seulement un point d'information avec une documentation succincte sur ce que le touriste lambda va trouver sur ce rocher compliqué qu'est le Mont. Il faut également, en plus du ticket de transport, un plan et des renseignements pratiques sur les conditions de visite du village et de l'abbaye, mais aussi sur la dangerosité de la baie.

L'arrivée au Mont se fera, à marée haute, par un gué submersible.

Nous sommes sensibles au fait que le Mont ait été choisi par Jacques Chirac, alors candidat à la présidence de la République, pour parler de l'environnement à Avranches devant une foule considérable.

L'exposé d'André Nemo

Je vais maintenant donner la parole à André Nemo qui connaît bien l'Avranchin pour y avoir vécu enfant. Il a épousé une paroissienne de Saint-Jean-Baptiste mais qui est aussi une petite-fille d'un avoué avranchin, prédécesseur de mon père.

Lorsqu'il a quitté l'Afrique où il a passé l'essentiel de sa vie professionnelle, il s'est installé dans la maison familiale à Avranches. Il m'a alors proposé ses services pour travailler au sein de notre association. J'ai bien sûr accepté. Il a prix son travail très au sérieux. Estimant que le meilleur moyen de connaître les Amis du Mont-Saint-Michel était de faire parler leur histoire, il a commencé par lire les statuts, puis il a lu tous les numéros de notre bulletin. Il va pouvoir vous faire découvrir ce qu'ont fait les Amis... en dehors du sujet favori sur le maintien du caractère maritime qui prendrait trop de temps.

Jacques LUCAS

**Bilan financier de l'exercice 2001
du 1/09/2000 au 31/08/2001**

BILANS

au 31/08/2001 rappel au 31/08/2000

ACTIF**- Réalisable**

Banque NSM.....	95 744,87	75 041,94
CCP.....	25 123,72	24 083,72
Caisse d'Épargne.....	13 039,40	12 659,62
Stock portfolios Sagot.....	22 000,00	28 750,00

- Fonds de réserve..... 220 476,27 266 037,40

Total..... **376 384,26** **406 572,68**

PASSIF

Charges.....	75 168,29	51 874,61
Profits.....	47 229,87	94 783,15
Stock portfolios Sagot.....	22 000,00	28 750,00
Bénéfice de l'exercice.....		42 908,54
Perte de l'exercice.....	27 938,42	
Report à nouveau.....	204 047,68	188 256,38
Total.....	374 384,26	406 572,68

COMPTES DE RÉSULTAT 2001 ET RAPPEL 2000

1/09/2000 au 31/08/2001

Rappel du 1/09/1999 au 31/08/2000

- PRODUITS

Cotisations.....	73 791,00	69 255,00
Subvention.....	14 000,00	
Produits financiers.....	- 45 561,13	+ 22 078,15
Vente portfolios et gravures	5 000,00	3 450,00
Total.....	47 229,87	94 783,15

- CHARGES

Frais de personnel.....	12 723,00	7 189,00
Frais de déplacement.....	10 766,11	873,55
Logiciel.....	687,02	691,97
Frais de poste.....	7 903,20	10 995,50
Impression du bulletin.....	17 861,15	15 827,65
Envoi du bulletin.....	5 040,00	5 412,20
Plaquette (impression).....		3 720,50
Gestion courante.....	2 021,83	1 054,98
Frais de réunions.....	3 215,98	5 759,26
Cotisations.....	950,00	350,00
Subvention.....	14 000,00	
.....	75 168,29	51 874,61

RÉSULTATS..... **- 27 938,42** **+ 42 908,54**

ÉVOLUTION DU FONDS DE RÉSERVE

Placements Net.....	152 677,67	136 829,61
Europe-expansion.....	67 798,60	129 207,79
Total.....	220 476,27	266 037,40

Historique 1996-2001

Bilans	Plus-values Portefeuille	Résultat Bilan	Valeur Portefeuille	Nombre d'adhérents
1996	26 742,16	+ 17 121,68	237 491,00	383
1997 ¹	9 180,00	- 48 622,77	206 087,00	408
1998	24 844,77	+ 32 392,81	230 931,00	
1999	13 027,48	+ 20 477,53	243 959,00	312
2000	22 078,15	+ 42 908,54	266 037,00	311
2001	- 45 561,13	- 27 938,42	220 476,00	356

Commentaires

La chute de la bourse

Europe Expansion a perdu près de 45%. Placement net a gagné 1,1%. Au total, notre portefeuille a perdu en valeur 45 561,13 francs. Tout cela est lié aux dramatiques événements qui se sont produits le 11 septembre aux États-Unis d'Amérique.

Les cotisations

On a enregistré une légère hausse des cotisations : 73 791 francs, contre 69 255 francs en 2000.

117 cotisations à 300 francs et plus,	3 cotisations à 100 francs,
4 cotisations à 250 francs,	1 cotisation à 80 francs,
98 cotisations à 200 francs,	5 cotisations à 75 francs,
125 cotisations à 150 francs,	3 cotisations à 50 francs.

Les dépenses

Elles ont augmenté : 75168,29 contre 51 874,61 francs.

Nous avons accordé deux bourses de 7 000 francs pour des travaux universitaires sur le Mont-Saint-Michel ; mais elles nous ont été remboursées par une subvention du département de la Manche.

Portfolio Émile Sagot

Il nous en manque un certain nombre.

Résultat de l'exercice

Il se termine par un déficit de 27 939,48 francs.

Le prochain bilan sera établi en euros.

René BESSON

¹ En 1997, l'association a acheté 300 portefeuilles Sagot pour 75 000 francs ; et elle a vendu 40 812 francs d'actions.

Réception des élus de trente-trois communes riveraines de la baie par les Amis du Mont-Saint-Michel

Le samedi 13 avril 2002, le président et le conseil d'administration des Amis du Mont-Saint-Michel recevaient, grâce à l'hospitalité de M. Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye, les élus de vingt-deux communes normandes et de onze communes bretonnes, toutes riveraines de la baie. Les conjoints des élus étaient également conviés à se joindre à cet après-midi marqué par une visite "hors des sentiers battus" de ce monument que beaucoup d'élus avouaient peu connaître.

Cent trente-neuf élus, dont six maires et vingt-six adjoints, avaient répondu à notre invitation, ce qui, avec les conjoints et les "Amis" présents, représentait quelque trois cents personnes qui semblaient être toute heureuses de vivre ensemble ces quelques moments.

Monsieur l'administrateur ayant mis à notre disposition un conférencier, François Saint-James, et trois guides, nous avons pu partager nos visiteurs en quatre groupes qui, dès 15h15, purent entamer la visite très sérieusement commentée, comme se plurent à le dire de nombreux invités.

Puis, à 17 heures, dans le cadre magnifique du réfectoire de la Merveille, Jacques Lucas accueillait autour d'un cocktail l'ensemble des invités et leur adressait les paroles ci-après résumant avec concision ce qu'est l'association, ses centres d'intérêt et ses buts.

A.N.

Monsieur le Maire du Mont-Saint-Michel,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les maires-adjoints,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,
Monsieur l'administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel,

Je présente les excuses de M. le sous-préfet d'Avranches, qui ne peut venir en période électorale, et celles de René André, député.

C'est un grand plaisir pour moi, et pour les Amis du Mont-Saint-Michel de vous accueillir dans ce réfectoire des moines, dans cette salle de la Merveille, cette "cathédrale à manger" comme se plaisait à la surnommer Gérard Guillier.

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir répondu à notre invitation. Je sais le travail considérable que vous donne votre engagement au service de la cité et de vos concitoyens. Je sais l'emploi du temps qui est le vôtre. Je sais que vos loisirs sont comptés. Je sais aussi que votre bénévolat vous fait souvent privilégier votre fonction d'élu, à celle de mari, d'épouse, de parent. Votre engagement est aussi celui de vos conjoints et c'est pourquoi nous avons trouvé normal de les inviter. Je sais que votre dévouement peut aller beaucoup plus loin que vous ne l'aviez imaginé en vous présentant aux électeurs pour la première fois... Je pense bien sûr aux élus de Nanterre mais aussi aux maires poursuivis pour des problèmes qui les dépassent.

Nous avons voulu que cette réunion au Mont soit d'abord une fête ; aussi nous avons voulu vous proposer une visite agréable de l'abbaye, bien documentée grâce aux guides du monument que je remercie en votre nom ainsi que Jean Pierre Hochet.

Notre idée devait être opportune car vous avez répondu beaucoup plus nombreux que nous ne l'avions prévu ! Encore une fois, soyez-en remerciés. Mais nous vous devons des explications sur les changements dans le programme annoncé sur les cartons. La salle de Belle Chaise que nous avait réservée J.-P. Hochet peut contenir 120 personnes assises, 150 debout. Or ce matin, à 10 heures, j'ai compté exactement 300 inscrits ! Comme nous sommes conscients des problèmes de sécurité, et du confort de nos invités, nous avons dû modifier nos plans et nos horaires. Vous êtes donc dans le réfectoire. Merci à l'équipe qui a préparé les rafraîchissements. Elle a dû monter plus et plus haut ; elle est en outre plus pressée par le temps en raison des services à suivre.

Qu'est-ce que les Amis du Mont-Saint-Michel ?

C'est une association régie par la loi de 1901, créée en 1911 et reconnue d'utilité publique en 1918. Elle regroupe six à sept cents personnes du monde entier.

Le caractère maritime

Elle s'est constituée d'abord pour que soit préservé le caractère maritime du Mont. On lui doit d'avoir empêché que les polders de l'Ouest ne viennent buter sur les murs des remparts et en restent éloignés d'environ mille mètres.

Elle a toujours souhaité voir disparaître la digue-route et se réjouit des travaux de la Mission Mont-Saint-Michel.

Mais elle a aussi pour but le maintien du caractère artistique, du caractère historique et spirituel du Mont et de la baie.

Le caractère artistique

Le Mont est d'abord une commune vivante, et non un musée. On y trouve un maire, un conseil municipal, des habitants permanents, des gens qui travaillent, d'autres qui prient (beaucoup font les deux !), des centaines de milliers de touristes. Comme on y vit, il faut pouvoir y construire. Nous ne sommes pas des conservateurs empoussiérés. Nous souhaitons seulement que ce qui se construit ou se détruit soit cohérent avec l'ensemble architectural et avec le code de l'urbanisme ! Dans cet esprit, nous avons souhaité que soit étudié un plan d'urbanisme global, type ZPPAUP par exemple.

Le caractère historique et spirituel

Là où l'homme a vécu, il a imprimé de l'esprit et de la pensée, à plus forte raison si, comme ici, le lieu abritait une abbaye, haut lieu intellectuel et spirituel.

Nous pensons que pour mieux aimer le Mont, il faut bien le connaître. C'est l'une des raisons de notre invitation.

Nous collaborons au rayonnement du Mont par notre participation à l'édition d'un livre sur les dessins d'Émile Sagot, par la proche réalisation d'un fac-similé du cartulaire de l'abbaye, par la constitution d'un conseil scientifique qui remettra des prix à des étudiants auteurs de mémoires ou de thèses sur le Mont et sur la baie.

Nous participons à diverses associations dont celle présidée par M. Hec, maire de Genêts, pour la mise en valeur de la baie.

Voilà rapidement qui nous sommes.

Nous sommes neutres aussi, c'est-à-dire non engagés politiquement. C'est pourquoi nous avons pensé que nous étions l'organisme idéal pour réunir les élus des deux côtés du Couesnon qui n'est et ne peut être une frontière.

Il existe des difficultés et des nuances d'interprétation suivant que l'on est une commune rurale ou une commune urbaine.

Les sujets de discussion ne manquent pas : le maintien du caractère maritime du Mont ; l'élevage des moutons de prés salés ; l'élevage des huîtres ou des moules ; les problèmes posés par l'accueil des touristes ; comment les retenir un peu autour de la baie ; le maintien du caractère des paysages ; la traversée des grèves par les pèlerins ; la chasse dans la baie ; Natura 2000. Nous avons pensé que vous pourriez échanger entre vous, et avec nous qui sommes prêts à vous écouter, sur tous ces sujets et sur ceux que vous choisirez en même temps que vous pourrez, selon la coutume, vous rafraîchir.

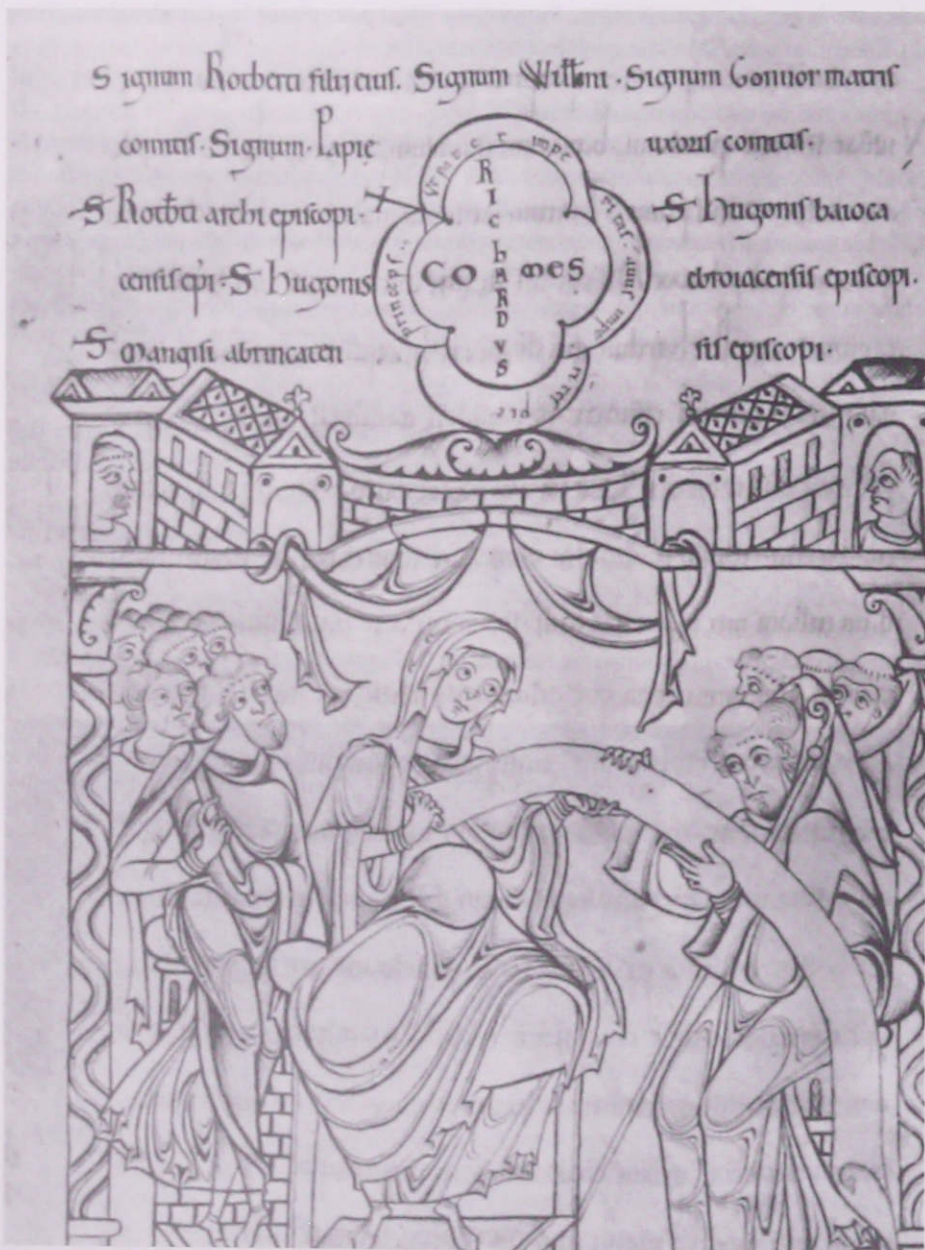
Nous vous remettons une plaquette souvenir, avec un bulletin d'adhésion si vous avez envie de nous rejoindre pour connaître nos activités futures et nous donner des pistes nouvelles d'action. Nous vous proposerons également quelques exemplaires du portfolio Sagot.

Jacques Lucas



La réception des élus des communes riveraines de la baie dans le réfectoire des moines.

Cliché Jacques Lerebours Pigeonnière



La donation de Gonnor aux moines du Mont.

(Cartulaire du Mont-Saint-Michel, milieu du XII^e siècle. Bibliothèque municipale d'Avranches, MS 210)

Saint Aubert ou comment le Mont devint normand

par Nicolas SIMONNET

On croit l'histoire du Mont-Saint-Michel écrite, depuis Paul Gout, voire Corroyer, peut-être même depuis les moines mauristes du XVII^e siècle. Il n'en est rien, et tout peut aujourd'hui être remis en cause. Le travail du professeur Guillotel, en particulier, fondé sur la lecture des sources non montoises de l'histoire du Mont, a montré que la mainmise des ducs de Normandie sur l'abbaye était plus récente qu'on ne le croyait jusqu'ici. Un des objectifs du présent travail est de relire certaines sources montoises à la lumière des publications du professeur Guillotel, et d'essayer d'en tirer des conclusions, sans doute provisoires, sur la façon dont le sanctuaire de l'archange devint normand.

Quatre dates résument l'historiographie traditionnelle sur le sujet : 708, fondation du monastère dans le royaume mérovingien par saint Aubert, évêque d'Avranches ; 867, concession du diocèse d'Avranches au breton Salomon par Charles le Chauve ; 933, concession du même diocèse par Charles le Simple au duc de Normandie Guillaume Longue-Epée ; 966, installation par le duc Richard Ier de moines bénédictins en remplacement de la communauté canoniale du Mont-Saint-Michel. Aucune de ces quatre dates ne peut aujourd'hui être retenue dans son acception habituelle.

La première ne nous est connue que par une chronique du XII^e siècle, postérieure donc de cinq siècles aux événements qu'elle raconte, et contredite par le texte plus ancien (milieu du XI^e) de *l'Introductio monachorum*. Les historiens l'ont acceptée car elle correspond à une indication du seul récit dont nous disposons sur la fondation du Mont-Saint-Michel, la *Revelatio ecclesiae sancti Michaelis* : ce serait sous le règne d'un roi Childebert, qui régnait sur les deux royaumes du Nord et de l'Ouest, que saint Aubert aurait fondé le sanctuaire de l'archange. Or le troisième roi de ce nom a régné de 695 à 711, et son maire du Palais Pépin II a réuni sous sa couronne l'Austrasie et la Neustrie. J'ai exposé par ailleurs les raisons qui me font penser que la *Revelatio* est un texte de circonstances, rédigé par un évêque d'Avranches au milieu du IX^e siècle pour affirmer sa prééminence sur le Mont face à l'avancée des Bretons. Dans ce contexte, la référence au roi Childebert, qui fut le dernier mérovingien à régner réellement sur la Bretagne, et qui représente le type du bon roi dans toute l'hagiographie bretonne, a une signification précise : elle affirme que l'église montoise fut fondée du temps où Bretons et Francs vivaient en bonne intelligence. L'appartenance de cette église au diocèse d'Avranches, affirmée par le rôle prêté à un évêque nommé Aubert, dont aucune autre source ne fait mention, n'aurait donc pas à être remise en cause. Aucune source extérieure ne confirme le récit de la fondation du Mont qui nous est donné par la *Revelatio*, et les nombreuses difficultés qu'il suscite ont maintes fois été soulignées. L'argument principal pour l'accepter reste l'absence d'autres hypothèses. Toutefois, la mise en contexte de sa rédaction au moment où les Bretons s'emparent de la rive sud de la baie ne laisse guère de doute sur la volonté de son auteur.

Cette mainmise bretonne sur les terres comprises entre Couesnon et Sélune date de 851. Cette année là, après avoir vaincu Charles le Chauve à Jengland-Beslé, Erispoë reçoit les comtés de Rennes et de Nantes, le Retz, ainsi que les insignes royaux. Or M. H. Guillotel a montré que le côté sud de la baie, aujourd'hui normand, appartenait au comté carolingien de Rennes, la Sélune formant frontière. Le Mont, dès lors, sépare la Bretagne du pays d'Avranches, comme l'indique la *Revelatio*. La question de son appartenance à l'une ou l'autre de ces entités est posée, selon que l'îlot est rattaché à l'une ou l'autre rive. Le texte établit un lien étroit entre le Mont et *Itium* (Montitier à Huisnes-sur-mer) : Bain, qui déplaça les rochers gênant la construction et que je considère comme le vrai fondateur du sanctuaire montois, en était originaire, et cette terre est comprise dans la première donation faite au monastère. Ce lien rattache le Mont-Saint-Michel à la rive sud de la baie. Il semble donc bien que le Mont appartient désormais politiquement à la Bretagne, tout en relevant, au plan ecclésiastique, de l'évêché neustrien d'Avranches. C'est ce débat qui justifie la rédaction de la *Revelatio*, c'est son appartenance à ce débat qui ôte à la *Revelatio* sa crédibilité et qui, jointe à d'autres caractéristiques du récit, laisse penser que le personnage même de saint Aubert fut créé à cette occasion.

La concession du diocèse d'Avranches à Salomon, en 867, n'est plus, dès lors, que celle de la partie de ce diocèse située au Nord de la Sélune, nouvelle frontière entre les mondes francs et bretons. Le problème posé par la situation du Mont entre les deux est provisoirement réglé, jusqu'à la série de concessions qui constitua le duché de Normandie au profit de Rollon et de ses descendants.

Dudon de Saint-Quentin est notre principale source sur ces événements. Son récit, autrefois décrié, est réhabilité par les recherches récentes. L'extension du duché de Normandie au détriment des Bretons a été étudiée par M. François Neveux, qui a montré le rôle joué par l'archevêque de Rouen, Francon, lors du traité de Saint-Clair-sur-Epte en 911. Celui-ci pouvait espérer réunifier les territoires de sa métropole et aurait incité Rollon à réclamer ceux qu'occupaient alors les Bretons. Le roi Charles le Simple les aurait concédés au nouveau duc de Normandie, « pour qu'il puisse en vivre », c'est-à-dire y lever un tribut. Le Mont-Saint-Michel est alors expressément cité à Rollon, par l'archevêque, comme l'une des églises les plus vénérées « dans sa terre ». Selon Dudon, Rollon aurait fait une donation au monastère montois. La réalité de ce don a généralement été niée, puisque Rollon ne contrôlait pas effectivement l'Avranchin. Il n'en demeure pas moins que l'appartenance du Mont à l'archevêché de Rouen est ainsi affirmée.

La concession complète des territoires de l'Ouest se fit progressivement. En 924, les Annales de Flodoard nous apprennent que la Normandie s'agrandit des cités de Bayeux et du Mans. Les historiens ont généralement considéré que la donation du Mans ne concernait, en fait, que l'Hiémois, correspondant au diocèse de Sées qui appartenait à la province ecclésiastique de Rouen. Cette concession, si elle se fit en l'absence du roi, dans une période de flottement du pouvoir royal, fut accordée par les grands du royaume. Selon Flodoard, en 933, le roi de France Raoul, dont le pouvoir était affermi, donne à Guillaume, qui s'est recommandé à lui, « la terre des Bretons sise au bord de la mer ». Guillaume Longue-Epée ayant cherché à faire reconnaître son pouvoir sur la Bretagne tout entière, ce dont témoigne une monnaie trouvée au Mont

portant l'inscription « Guillaume duc des Bretons », la définition de cette terre le long de la mer est susceptible d'interprétation. Les historiens considèrent tous qu'il s'agit du Cotentin et de l'Avranchin. Toutefois, il est désormais certain que seule la partie de ce dernier située au nord de la Sélune est concernée : les terres situées entre Sélune et Couesnon, autrefois partie du comté de Rennes, restaient sous domination bretonne. Le Mont-Saint-Michel se retrouvait donc, en 933, dans la situation qu'il avait connue entre 851 et 867, à une différence importante près : l'évêché d'Avranches n'avait pas de titulaire pour revendiquer ses droits.

C'est dans ce contexte qu'en 966, selon un texte rédigé au milieu du XI^e siècle et connu sous le nom d'*Introductio monachorum*, le duc de Normandie Richard Ier, avec l'accord écrit du roi de France Lothaire, aurait chassé une communauté de chanoines desservant le Mont pour les remplacer par des bénédictins conduits par Maynard, précédemment abbé de Saint-Wandrille. L'*Introductio monachorum* constitue la source unique de ces événements, reprise de tous temps par les historiens du monastère. La véracité de son récit a pourtant été récemment mise en cause, d'abord par M. Guillotel, puis par Mme C. Keats-Rohan.

M. Guillotel fait observer trois éléments qui lui permettent d'affirmer l'appartenance du Mont-Saint-Michel à la Bretagne jusqu'au début du XI^e siècle : le premier est la sépulture du duc de Bretagne Conan au Mont, en 992. Il serait en effet surprenant, au moment où les rois de France fondent leur nécropole familiale à Saint-Denis et les ducs de Normandie à Fécamp, qu'un duc de Bretagne demande à être enterré dans la principauté voisine. Le second est le mariage au Mont-Saint-Michel de Judith, fille du comte de Bretagne, avec le duc de Normandie Richard II. La coutume est que les mariages soient plutôt célébrés chez les parents de la mariée. Enfin, la déposition en 1009 de l'abbé Maynard II par le duc de Normandie, au profit d'Hildebert, alors que Maynard II était aussi abbé de Redon, est justifiée, dans la charte du duc Richard II, par son âge avancé. Or Maynard était encore abbé de Redon en 1018, ce qui laisse penser que son remplacement par le duc de Normandie en 1009 correspond à la prise en main, par ce dernier, du sanctuaire de l'archange. La mise en question de l'*Introductio monachorum* par M. Guillotel, appuyée sur ces faits, l'amène à douter de l'authenticité de la charte du roi de France Lothaire incluse dans le récit, et considérée comme interpolée par L. Halphen et F. Lot qui l'ont publiée.

S'appuyant sur une critique radicale de l'*Introductio monachorum* et mettant en cause les autres textes qui affirment que Mainard, abbé du Mont, est le même que Mainard, abbé de Saint-Wandrille, Mme Keats-Rohan, qui prépare la publication du cartulaire du Mont-Saint-Michel, considère que c'est dans une famille noble neustrienne qu'il faut chercher son origine, en lien avec un évêque du Mans qui, au milieu du X^e siècle, portait ce nom.

Le récit de l'arrivée des moines bénédictins au Mont-Saint-Michel, tel qu'il est couramment rapporté sur la foi de l'*Introductio monachorum* semble donc devoir être sérieusement amendé. Toutefois, à la différence de M. Guillotel et de Mme Keats-Rohan, je considère que la charte de Lothaire est un élément d'authenticité : elle correspond à la démarche précédente des ducs de Normandie, en 924 et 933, dans leur conquête des terres de l'Ouest, pour faire valider leurs avancées successives par le

pouvoir royal. Il serait naturel que la troisième étape de leur conquête de « la terre des Bretons » ait, comme les deux précédentes, fait l'objet d'une demande de validation par le roi. En revanche, la confection d'un faux au milieu du XI^e siècle, alors que la question de l'appartenance du Mont à la Normandie était réglée, n'aurait sans doute plus grand sens. Le récit de l'*Introductio monachorum* serait à mes yeux celui d'une tentative du pouvoir normand pour mettre la main sur le sanctuaire de saint Michel, tentative rapidement vouée à un échec dont témoignent la nomination de Maynard II comme abbé de Redon et les donations faites au monastère montois de terres bretonnes.

La lecture de l'*Introductio monachorum* à la lumière des propositions de M. Guillotel relatives aux événements de 1009 apporte des précisions sur les circonstances de l'accession d'Hildebart à la dignité abbatiale. Le texte ne se limite en effet pas au récit de l'arrivée des bénédictins. Il commence par un éloge de la Normandie et de ses ducs dans l'esprit de Dudon de Saint-Quentin, et précise que la frontière orientale du duché se situe sur le Couesnon. Cette indication, nouvelle par rapport à la *Revelatio* qui ne mentionnait que la Sélune, affirme implicitement que la limite politique coïncide avec la limite ecclésiastique comme le voulait l'épiscopat normand. Mais l'*Introductio* est aussi un recueil de *miracula* dont certains peuvent s'inscrire dans la démarche de légitimation du pouvoir normand sur le monastère.

Le premier est le miracle de Norgod, évêque d'Avranches, qui voit dans la nuit, depuis son siège épiscopal, un incendie ravager le Mont-Saint-Michel. Accourant sur place dès le matin, il trouve le monastère intact. En allant droit à la conclusion miraculeuse, les historiens ont négligé le contexte de ce miracle, qui constitue peut-être l'essentiel. Norgod est le premier évêque d'Avranches après les invasions normandes. Il est nommé alors que le siège de Coutances, pourtant centre d'une circonscription plus importante, reste vacant encore quelques décennies, ce qui témoigne d'un enjeu important pour l'épiscopat normand ; sans doute s'agit-il de la récupération du Mont-Saint-Michel. C'est au cours d'un *colloquium* avec l'abbé Maynard II que se déroule le miracle : la rencontre avait été fixée au lieu dit « la Roche » situé sur le rivage sud de la Sélune, assurément la Roche-Thorin. Après une journée, n'ayant pas épuisé leur débat, l'abbé et l'évêque conviennent de le poursuivre le lendemain au même endroit. Norgod rentre à Avranches, voit dans la nuit le monastère en flammes et se précipite vers le Mont. Sur le chemin, il rencontre Maynard qui lui demande pourquoi il a dépassé la limite convenue. Il expose alors sa vision d'un incendie nocturne.

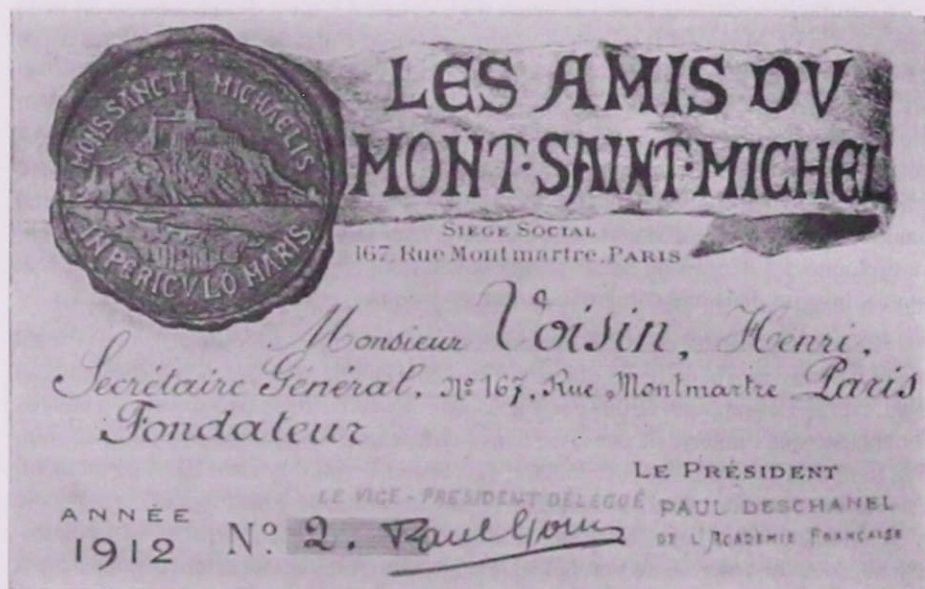
L'interprétation du terme *colloquium* n'est pas évidente. Le lieu choisi, sur la ligne de frontière entre Normandie et Bretagne, ainsi que la décision de reprendre la discussion le lendemain au même endroit plutôt que chez l'un ou chez l'autre, évoquent une négociation plus qu'une rencontre amicale. L'étonnement de l'abbé devant le dépassement du lieu de rendez-vous par l'évêque laisse penser qu'il s'agit d'un acte d'autorité de ce dernier cherchant à imposer sa présence dans le monastère où il n'était pas invité. Ce miracle pourrait raconter la façon dont Norgod a affirmé son autorité sur le monastère montois, manifestant le pouvoir de l'évêque normand d'Avranches sur l'abbaye encore contrôlée par les bretons.

L'autre miracle qui peut être interprété comme une légitimation de l'autorité normande sur le Mont-Saint-Michel est celui de l'invention des reliques de saint Aubert : lors de leur arrivée, les bénédictins avaient autorisé un des anciens chanoines, Bernier, à rester quelque temps dans la maison qui avait été la sienne. En fait, celui-ci en avait profité pour y dissimuler dans les combles les reliques du fondateur du monastère. Après son éviction, une douce musique se fit entendre dans sa cellule. Trop longtemps négligée par les moines, elle se transforma en un vacarme insupportable qui incita l'abbé à demander au neveu de Bernier, Foulques, s'il en connaissait l'explication. Ce dernier raconta le souvenir qu'il avait de son oncle cachant les reliques, qui furent ainsi retrouvées.

Ce miracle se déroule sous l'abbatit d'Hildebart. Or c'est de cet abbatit ou de la fin de celui de Maynard II que date la plus ancienne copie de la *Revelatio* conservée dans la bibliothèque du monastère. Aubert, dont le personnage avait servi entre 851 et 867 à attester la légitimité de l'évêque d'Avranches au Mont-Saint-Michel, réapparaît ainsi fort opportunément au moment où Norgod s'impose à l'abbé montois. Ainsi se dessine un contexte dans lequel l'épiscopat normand, soucieux de faire coïncider les ressorts de la métropole rouennaise et du duché, comme c'était le cas depuis 911 selon Dudon, s'affirme face à Maynard II, en même temps abbé de Redon, donc d'obédience bretonne. La déposition de ce dernier et son remplacement par Hildebart semblent donc s'inscrire dans une démarche de longue haleine.

Hildebart, pourtant, en 1019, souscrivit en même temps que Mainard une charte du duc de Bretagne Alain III, ce qui laisse entendre que le Mont était retourné sous sa domination. Les rapports étroits entre le Mont et les terres de la rive sud de la baie laissent penser que l'abbaye ne put vivre dans l'indifférence des campagnes militaires qui, à la mort de Richard II, opposèrent son successeur Richard à Alain III. A ce moment, l'abbé était Aumode, manseau d'origine, qualifié parfois de « brittonophile ». Après le rétablissement de la paix entre ducs normand et breton, précisément au Mont-Saint-Michel sous les auspices de l'archevêque de Rouen, Aumode fut d'ailleurs déposé par Richard qui l'envoya à Cerisy-la-Forêt.

La prise de possession du Mont-Saint-Michel par les ducs de Normandie s'est donc déroulée sur une période beaucoup plus longue que ne le raconte l'historiographie traditionnelle. Elle ne devint définitive qu'à une date avancée du XI^e siècle, après une longue série d'avancées et de reculs. Sa justification était l'appartenance du sanctuaire à l'évêché d'Avranches, et donc à l'archevêché de Rouen, déjà mise en avant par la *Revelatio* lors de l'avancée bretonne du milieu du IX^e siècle. Le personnage d'Aubert avait alors été créé dans le but d'affirmer la légitimité de ses successeurs sur le rocher. Son intérêt pour les visées politiques des ducs de Normandie explique la résurgence de ce personnage légendaire et l'invention de ses reliques, au moment où un normand, Norgod, s'installe sur le siège épiscopal avranchin avec la ferme intention d'en récupérer le fleuron.



La carte de membre des Amis du Mont-Saint-Michel n°2, celle d'Henri Voisin, signée par Paul Gout, vice-président délégué.

Histoire de l'association à travers ses bulletins : approche par quelques thèmes

par André NEMO

(Exposé fait à l'Assemblée générale du 20 mars 2002)

Nouveau venu parmi vous, et voulant mieux connaître l'Association qui m'accueillait, je me suis mis à la recherche des personnes, puis des documents, qui pourraient m'édifier sur cette société de quatre-vingt dix ans d'âge ; elle a vu le jour le 28 décembre 1911 et a été reconnue d'utilité publique le 12 avril 1918.

Très vite, j'ai dû me rendre à l'évidence que la seule source pour connaître l'histoire de l'Association était le Bulletin trimestriel, puis annuel. Ce dernier était le poumon, le cœur et l'âme de notre organisation, relatant tous les événements de notre vie associative, tels que les statuts et ses modifications au cours du temps, les trois sièges sociaux successifs, les procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales bi-annuelles (mars à Paris et septembre au Mont-Saint-Michel). Il faut ajouter les communications archéologiques, historiques, artistiques que nos nombreux invités prestigieux, ainsi que les membres éminents de notre Société, prononçaient au cours de ces assemblées et de ces banquets conviviaux qui permettaient à tous de mieux communiquer, sans oublier des rapports scientifiques sur l'insularité du Mont (notre but principal !). Le Bulletin permet de saisir les difficultés rencontrées du fait des deux guerres mondiales pour la poursuite de nos buts et de nos idéaux et par ses nombreuses chroniques relate les joies, les peines, les deuils, les distinctions honorifiques concernant tous les sociétaires.

C'est ainsi que, du n° 1 et 2 du bulletin (avril-juillet 1912) jusqu'au n° 106 de l'année 2001, l'histoire de notre Association se raconte en 3 807 pages dont le tiers, au moins, est consacré aux problèmes liés à l'insularité du Mont.

Notre président actuel, Jacques Lucas, m'ayant accordé trente minutes pour vous narrer 90 ans d'histoire, j'ai dû faire des choix particuliers pour survoler cette étonnante et prestigieuse vie d'une association au secours d'un monument plus que millénaire et de son environnement aux visages perpétuellement changeants au cours des siècles.

Trois présidents de la République, des membres de gouvernements, des députés et des sénateurs, des académiciens, des scientifiques et des artistes de renom ont marqué la vie de notre Association soit occasionnellement, soit de façon permanente, en tant que fondateurs, membres de notre Comité de Direction, et surtout responsables liés au Mont comme architectes des monuments historiques, conservateurs, administrateurs, etc.

Il me faudrait mes trente minutes pour seulement citer les noms et les titres des éminents personnages qui ont fait et font encore notre association.

Un seul personnage ayant marqué toute la vie de notre association sera cité en permanence au cours de cette intervention car il a été le fondateur, le secrétaire général, le président d'honneur des Amis du Mont-Saint-Michel de 1911 au 4 décembre 1945, date de son décès.

Vous avez tous reconnu Henri Voisin, né le 6 août 1861, sorti de l'école des Beaux-Arts de Paris : je cite ici ces paroles de René Herval qui rappelle en 1945 qu'il a été "élève de Gérôme et de Ponscarne, spécialiste de la gravure à l'eau-forte, de la sculpture et de la médaille. Il s'était également préoccupé d'architecture.

*Sa grande pensée, son but suprême était la sauvegarde du Mont-Saint-Michel. Auteur d'au moins 300 planches gravées aux divers aspects de l'Abbaye et de la petite cité qui s'est serrée contre elle, il n'est pas exagéré d'affirmer qu'Henri Voisin fut simplement le dernier en date des grands artistes médiévaux créateurs de la Merveille de l'Occident.*¹

Henri Voisin aura créé tous les ans de 1912 à 1936 une gravure pour les Amis du Mont-Saint-Michel. Aucun d'entre nous ne peut ignorer cette œuvre qui sera reprise à sa suite par un autre artiste de talent, Jacques Simon.

J'ai donc décidé de découper cette histoire en de nombreux thèmes (une trentaine) dont j'ai pu suivre la naissance, l'évolution, et souvent la disparition subite, au fil de la lecture numéro après numéro de nos bulletins.

Aujourd'hui, il m'a fallu choisir et je n'ai retenu que quelques-uns de ces thèmes, qui m'ont paru significatifs du dynamisme de l'Association, de ses ambitions, de ses difficultés aussi.

Emblèmes, récompenses, propagande (publicité) étaient l'action de l'Association ; le financement d'un bateau de sauvetage, la création d'un musée abbatial sont des exemples de la diversité des interventions ; et la présence effective au Mont de l'Association de 1917 à 1953 facilitera son action, et son audience sur le plan local.

I - Médailles (insignes, breloques), broches²

L'insigne des Amis du Mont Saint-Michel réalisable en bronze, argent et or, est un très joli bijou représentant une "enseigne de Saint-Michel" du XIV^e siècle, pour le bulletin, moulé sur l'original du Musée de Cluny, entouré, pour les besoins, d'une couronne marquée LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL, chaque mot étant séparé par une coquille de pèlerinage³.

Par contre, le Musée de Cluny, sur le catalogue d'une exposition de 1977, intitulé "Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes" indique que cette enseigne de "provenance inconnue" est du XV^e siècle⁴.

Cet insigne était remis à toute personne qui faisait de la propagande pour l'Association et lui apportait des adhésions. Pour dix adhésions, il s'agissait d'une simple médaille de métal ; le métal n'est pas précisé, mais il s'agit sans doute de bronze ou de cuivre. Par contre, vingt-cinq adhésions permettaient d'acquérir une médaille d'argent et cinquante adhésions, la médaille d'or.

¹ Bulletin n° 54, Janvier 1939-juillet 1946, éloge de Henri Voisin par M. René Herval.

² Ce thème revient régulièrement dans les bulletins 1 à 38 (Août 1912 à avril 1930).

³ Cette couronne a sans doute été dessinée par Henri Voisin.

⁴ Denis BRUNA, "Enseignes de pèlerinage et enseignes profanes", 1977, p. 190, fig. 286.

Dès janvier 1913, ces enseignes ou insignes, en forme de broche ou de breloque sont vendues par notre secrétariat général aux Amis du Mont-Saint-Michel au prix de 2 francs pour le métal, 5 francs pour l'argent et 70 francs pour l'or. Et en juillet de la même année, tous les *excursionnistes*, touristes de l'époque, peuvent trouver cet insigne en vente chez tous les marchands de la ville.

A l'issue de la Grande Guerre, les bulletins de fin 1918 et du début de 1919 indiquent que le secrétaire général est autorisé à faire la commande d'insignes nécessaires à la vente, pendant l'année qui vient et au prix donné par le fabricant. Ces insignes sont de deux tailles : le petit de 27 mm et le grand de 37 mm. En 1920, pourtant, en raison des difficultés trésorières de l'Association, celle-ci ne peut plus immobiliser de sommes trop importantes pour l'achat et le stockage d'insignes en or. Aussi elle accepte les commandes avec un acompte de 100 francs mais il faut au moins une dizaine de pièces pour qu'elles soient exécutées.

De 1925 à 1930, les insignes sont attribués aux propagandistes particulièrement méritants en remerciement pour leur action.

Puis en avril 1930, Henri Voisin signale que Madame Veuve Bazor lui a fait savoir qu'elle était dépositaire de coins d'acier et des matrices nécessaires à la frappe des insignes de l'association ; elle demande à remettre ces coins à l'association ou à être autorisée à les remettre, contre reçu, à une firme qui prendra la suite de cette fabrication ; après quelques explications, cette proposition est adoptée¹.

Le Bulletin ne parle plus de ces insignes. Ont-ils continué à être fabriqués ? Sont-ils toujours vendus ? Sont-ils toujours une récompense pour le dynamisme de certains adhérents ? La question reste posée. Il faut attendre pourtant 1970 pour qu'un sociétaire indique qu'il pense pouvoir retrouver coins et matrices. Cette affirmation est restée sans suite.

II - Le panonceau

En 1913², il est décidé de remettre un panonceau, reproduction du timbre gravé pour l'Association par Henri Voisin, à des hôteliers et commerçants affiliés à l'Association.

Ce panonceau devait désigner aux "Amis" les maisons dans lesquelles ils obtiendraient sur présentation d'une carte d'identité délivrée par l'Association aux membres associés, secrétaires et fondateurs, les avantages indiqués d'autre part dans le bulletin. Il s'agissait de réductions diverses chez les commerçants, garages, hôtels, restaurants qui affichaient ce panonceau.

S'il semble que le succès fut important puisque les adhérents pouvaient avoir par ce canal des réductions dans des endroits aussi éloignés du Mont Saint-Michel, que Contrexéville, Beaune, Aix-les-Bains, etc., nous ne savons pas si et comment ce panonceau a survécu aux restrictions de la guerre et de l'après-guerre.

¹ Bulletin n° 38, avril-juin 1930, p. 275.

² Bulletins n° 5 et 6 de Janvier et juillet 1913.

III – Les œillets, un autre stimulant pour les Amis¹

L'œillet de bronze, d'argent et d'or, dessiné et composé par le secrétaire général Henri Voisin, a été pour l'Association le moyen de récompenser et d'honorer tous ceux qui apportaient "un plus" évident à la vie de l'Association.

C'est ainsi qu'en 1913, en 1914, en 1919, ont été récompensés des lauréats à des concours de Poésie, de Littérature ayant rapport avec l'histoire du Mont-Saint-Michel.

En avril 1919, le thème proposé pour le Concours Littéraire est ambitieux : "*Un grand Abbé du Mont, Robert de Torigny – ses œuvres – Ses rapports avec les pouvoirs anglais – Son existence publique et privée – Evocation du milieu dans lequel il a vécu, des choses et des gens du Mont Saint-Michel de son époque*".

Il était précisé que les manuscrits ne devaient pas dépasser 60 pages et devaient être remis au plus tard au 31 décembre de l'année 1919. Le premier prix était un œillet d'or et l'impression du manuscrit aux frais de l'Association. Le deuxième prix, un œillet d'argent et le troisième, un œillet de bronze.

Le résultat fut décevant, car le jury ne put retenir qu'un seul candidat et pour l'œillet de bronze seulement ; le rédacteur commente ainsi : "*Il semblerait que la difficulté du sujet et la rareté de la documentation aient été de nature à décourager certains concurrents. Nous n'en sommes que plus reconnaissants à ceux qui ont répondu à notre appel et notamment à Mme Ernest Barral et Mme J. Bucher dont les travaux méritent une mention particulière.*"²

Puis, de 1919 à 1932, ces œillets ont surtout récompensé les sociétaires pour leur dévouement, leurs actions, leurs œuvres, en accord avec les buts poursuivis par l'Association.

C'est ainsi que l'œillet d'or n'est attribué qu'une seule fois en 1926 à Monsieur Etienne Dupont, "*pour son œuvre écrite sur le Mont-Saint-Michel*". L'œillet d'argent est attribué en 1928 à Mademoiselle Provost, sociétaire, pour la restauration du "Vieux Logis" au Mont-Saint-Michel, particulièrement appréciée si l'on en juge les articles parus à plusieurs reprises dans les bulletins à ce propos. En 1931, Monsieur l'abbé Charles, secrétaire correspondant à Tarjon dans les Pyrénées orientales, reçoit aussi l'œillet d'argent, et en 1932, c'est au tour de Monsieur Ulysse Fleury, pour son rôle comme secrétaire de l'ESSI du Mont-Saint-Michel. Quant à l'œillet de bronze, il récompense en 1919, Mgr Lepetit, et Monsieur Leriverend, architecte. En 1928, Monsieur H. W. Fincham, propagandiste et conférencier anglais amoureux du Mont, reçoit aussi cet œillet ; c'est le tour de Monsieur Ameline en 1929, architecte d'Avranches qui avait dirigé des travaux de restauration de maisons anciennes du Mont.

¹ Bulletins d'octobre 1913 à janvier 1932 (n°7 à n°41).

² Bulletin n° 19, avril-juillet-octobre 1920, p. 163.

IV – Le bateau de sauvetage¹

L'action de l'Association ne se limite pas à faire de la publicité, ni à récompenser les bons adhérents. Lors de la réunion du 8 septembre 1923, au Mont-Saint-Michel, le secrétaire général aborde la question de la sécurité dans la baie du Mont Saint-Michel. Les participants sont d'avis que l'Association fasse l'acquisition d'un petit bateau de pêche, de type doris, et qu'il soit installé entre le Mont et Genêts, à l'endroit où il semblera que le danger soit le plus grand pour les piétons surpris par la marée. Ils demandent également que des écriteaux placés bien en vue sur la côte et au Mont rappellent aux touristes le danger qu'il peut y avoir de s'aventurer sans guides dans les grèves. A l'unanimité la proposition d'achat d'un bateau de sauvetage et d'installation d'écriteaux est acceptée.

En 1925, le crédit pour cet achat est fixé à 300 francs. Le doris devra être acquis et aménagé comme bateau de secours. Le syndicat professionnel des pêcheurs inscrits maritimes du Mont-Saint-Michel veillera au placement et à l'entretien de cette barque de secours maritime dans le passage de Genêts au Mont-Saint-Michel, à l'endroit le plus périlleux. Le syndicat est chargé de l'achat et du gréement du canot et, la même année, le "Saint-Pierre", bateau de secours, flotte à chaque marée.

Etienne Dupont, à cette occasion, reprenant un dossier d'archives du Calvados, rappelle que cela fait 137 ans qu'on attend cette barque providentielle. Il décrit avec force détails l'intérêt de cette entreprise ; voici un extrait de son texte :

"Le Saint-Pierre est un bon petit doris à fond plat, par conséquent du modèle des embarcations qui sont utilisées sur le banc de Terre-Neuve. Les pêcheurs et les marins du pays ont indiqué eux-mêmes la place où il devait être mouillé ; il se trouve tout près du passage habituel des gens et des voitures qui se rendent de Genêts au Mont Saint-Michel. Une inscription et un pavillon bien en vue le désigneront aux personnes en danger. Elles n'auront plus qu'à attendre sur le doris qu'on vienne les chercher quand la mer aura mis à flot les barques de Genêts ou les vedettes du Mont Saint-Michel." Il semble que le *Saint-Pierre* était ancré près de l'emplacement où s'élevait autrefois la mythique Croix des Grèves².

En 1926, le *Saint-Pierre*, après avoir été endommagé lors d'une tempête, est réparé au Mont par les pêcheurs et remis en place. Malheureusement, dès 1927, Henri Voisin annonce qu'à la suite des tempêtes du printemps, le *Saint-Pierre* est définitivement perdu³. De l'avis de pêcheurs et des habitués de la baie, seul un radeau fixé avec des chaînes pourraient résister aux tempêtes dans la baie. Il est décidé qu'on étudiera de concert avec le syndicat des pêcheurs la construction d'un radeau et que l'association mettra par la suite ce type de secours à la disposition du Syndicat.

Mais le Comité de Direction du 8 décembre 1927 renvoie cette question ultérieurement pour raison financière. Et il n'en est plus jamais parlé !

¹ Bulletins de janvier 1924 à janvier 1928 (n°25 à n°33).

² Bulletin n° 30, juillet 1926, p.527-529.

³ Bulletin n° 32, avril-juillet 1927, p.47..

V - Le musée abbatial et les dons de l'Association ou des sociétaires à ce musée de janvier 1913 à mai 1953

La création d'un Musée abbatial présente davantage d'intérêt que le bateau de sauvetage, trop vite englouti dans la tempête, et préoccupe l'association pendant bien plus de temps.

En janvier 1913, le Bulletin annonce qu'une salle de l'abbaye, l'ancien dortoir des moines du XI^e siècle, renferme à cette date les objets découverts dans les fouilles faites au cours des travaux de restauration, ainsi que des sculptures, des boiseries, des cloches provenant du monastère. Soigneusement conservés par les soins de l'architecte en chef des Monuments historiques, ces objets constituent le point de départ d'une collection particulièrement intéressante qui pourra, du point de vue de l'Association, donner le jour à un véritable musée Montois¹.

En janvier 1914, l'idée de développer un Musée ayant pris corps, l'Association décide, avec la Société d'Archéologie d'Avranches, que la création d'un Musée abbatial du Mont-Saint-Michel constitue un objectif particulièrement intéressant pour elle. Le projet consiste à organiser une sorte de Musée-Bibliothèque groupant dans certaines salles de l'abbaye, des collections d'objets et d'ouvrages qui se rattachent à l'histoire du Mont-Saint-Michel et à celle de ses monuments. L'Association a reçu l'annonce de quelques dons à joindre à la collection déjà existante ; l'architecte en chef a déjà dressé un catalogue de ces objets².

Pendant que les sociétaires cherchent à augmenter la collection de l'Abbaye, la Société d'Archéologie d'Avranches et de Mortain dont le président est M. Dausse, envoyait à toutes les sociétés d'Histoire et d'archéologie des vœux relatifs à la création de ce Musée dans une des salles de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel. Grâce à cette initiative et à la *bienveillance* du sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, l'Association sera appelée à participer d'une manière très active à la création du vrai Musée du Mont Saint-Michel.

Une commission du Musée est créée avec pour président, M. Paul Gout, et comme secrétaire M. Georges Viollet-le-Duc, fils du célèbre architecte. Une caisse spéciale est constituée, destinée à recueillir "*tous les dons manuels*", subventions, droits d'auteurs et autres avantages qui pourraient être abandonnés au profit de la caisse du Musée.

Tous les bulletins du n° 8 de janvier 1914 au n° 39 d'octobre 1930-Janvier 1931 annoncent avec beaucoup de régularité une liste impressionnante de dons de sociétaires ou d'acquisitions faites par l'Association pour être remis au Musée abbatial.

Le 16 juin 1914, alors que M. Léon Bérard, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, est président de l'Association, Henri Voisin fait état des dons reçus et donne la liste des divers ouvrages sur le Mont Saint-Michel dont il a fait l'acquisition. Ces ouvrages seront remis au Musée abbatial dès que l'aménagement de la salle d'exposition le permettra. Il estime nécessaire de prévoir le chiffre des dépenses qu'on pourrait engager dès cette année pour l'achat de vitrines, bibliothèques, tables, etc.

¹ Bulletin n° 4, janvier 1913, p. 19.

² Bulletin n° 8, janvier 1914, p.241, allocution du vice-président délégué, Paul Gout.

³ Bulletin n° 8, janvier 1914, p. 245.

En octobre 1914 et juillet 1915, l'Association s'emploie toujours à organiser le Musée abbatial et à recueillir les documents intéressant l'histoire du Mont Saint-Michel, et ce malgré le contexte peu favorable. En juillet 1916, la Commission du Musée abbatial fait appel aux personnes de la région du Mont Saint-Michel qui possèderaient des actes anciens, ventes, baux, redevances, etc., afin de les communiquer à l'Association pour lui permettre de les faire déchiffrer et d'avoir ainsi quelques précisions historiques. L'appel est entendu et l'Association a déjà reçu "*des parchemins de 1620 d'un grand intérêt pour les chroniqueurs montois*". En août 1916, Paul Gout saisit l'Assemblée d'une proposition de Henri Voisin relative à la rédaction d'un catalogue du Musée abbatial. Ce catalogue contiendrait, pour tous les objets recueillis ou offerts au Musée, des notices historiques ou descriptives rédigées par les membres de l'Association ou par les donataires des objets.

Le 5 février 1919, la Commission du Musée, ayant pris connaissance de l'état des travaux de la nouvelle salle du Musée, a examiné l'inventaire des différents meubles spéciaux existant dans l'ancien Musée du Mont Saint-Michel, meubles qui pourraient être transportés dans la "Salle du Gouvernement", actuellement appelée Salle de Belle-Chaise. La Commission décide de solliciter de l'Administration l'autorisation de transformer quelques-uns d'entre eux, puis elle se reporte au plan dessiné par Henri Voisin et établit la liste du mobilier nécessaire à l'ameublement de la nouvelle salle. Il faudra acquérir une douzaine de meubles supplémentaires et des appareils de chauffage. Paul Gout donne également des détails sur l'aménagement de la petite pièce située sous la Salle du Gouvernement "dont l'adjonction serait très utile".

L'installation du Musée dans la "Salle de l'officialité abbatiale", autre nom utilisé pour désigner la Salle du Gouvernement, aurait dû être terminée durant l'été 1920, si les retards occasionnés par les grèves ouvrières n'avaient ajourné l'achèvement du mobilier. Mais cette installation sera complète et le Musée ouvert au commencement de la saison prochaine¹.

De 1921 à 1923, l'Association continue à engranger des dons pour le Musée et le 8 septembre 1923, M. Levatois, le président, rappelle les excellents rapports entretenus avec la Direction des Beaux-Arts et des Monuments historiques et note que les projets concernant le Musée Abbatial reçoivent le meilleur accueil de l'Administration.

Et pourtant, cela traîne !

En 1925, encore des dons, et en 1929, les Amis ne perdent pas confiance et réaffirment que l'aménagement d'un Musée dans une ou deux salles au plus de l'ancienne Abbaye bénédictine est préférable au mode de présentation adopté par l'Etat dans le Palais des Papes à Avignon, par exemple, où des vitrines, des cadres sont disséminés dans plusieurs pièces.

Puis les dons commencent à se raréfier ; le manque de local, la crise économique puis la guerre influent sans doute sur la générosité des adhérents.

Il faut attendre 1946 pour constater que les restaurations dues à M. l'architecte-en-chef Herpe ne sont pas complètement terminées, faute de moyens matériels.

¹ Bulletin n° 19, avril-juillet-octobre 1920, p. 163-164.

Mais il n'est pas douteux pour l'Association que lorsque les logis abbatiaux seront reconstitués dans les dispositions anciennes, une série de magnifiques locaux seront prêts à recevoir d'utiles destinations : "Une partie de ces locaux pourrait ainsi accueillir le Musée iconographique du Mont Saint-Michel dont notre association a demandé l'aménagement depuis des années et pour l'Etablissement duquel elle a déjà remis à l'Administration nombre de documents d'un réel intérêt."¹ Il est bien évident que le Musée iconographique est le Musée abbatial dont le projet n'a jamais été abandonné. Le rédacteur du bulletin constate qu'à part le Musée iconographique pour lequel les Amis ont fait des dons importants à l'Administration des Beaux-Arts, aucun projet n'est retenu pour l'utilisation des logis abbatiaux.

La Commission du Musée décide de faire une démarche auprès de l'Administration des Beaux-Arts, pour que soit réunie la collection de pièces et de documents remis par l'Association à l'Administration. Six ans plus tard, en mai 1953, l'Association a encore l'espoir d'obtenir la création dans les logis abbatiaux d'un musée auquel pourrait être confié "l'essentiel de sa collection, mise à l'écart pendant la guerre"².

Sauf erreur, depuis cette date, plus rien n'est inscrit dans les bulletins concernant le Musée abbatial dans les logis abbatiaux.

Seule une nouvelle initiative voit le jour en 1968. Elle est due au R. P. Riquet qui lors de l'assemblée générale du 5 octobre, demande que soit créée une bibliothèque comportant les ouvrages essentiels parus sur le Mont Saint-Michel. L'Assemblée donne son accord pour cette création qu'il serait judicieux de réaliser au Mont Saint-Michel.

VI – La question d'un local de l'Association au Mont-Saint-Michel³

En 1917, un bureau du Tourisme fondé par l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel est ouvert dans la Maison de l'Arcade. Chaque année, du 1er juillet au 30 septembre, une secrétaire interprète y reçoit les adhésions à l'Association et assure au Mont le secrétariat des affaires courantes et locales de celle-ci. Le tout est supervisé par le secrétaire de notre Comité de Tourisme, Monsieur Fleury. En 1918, la Commission du Tourisme charge Messieurs Levatois et Gout de s'occuper de la question du bail, pour les salles hautes du logis de l'Arcade, avec la Direction des Beaux-Arts. La commission propose que ce bureau soit entièrement géré par l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel qui prendra contact avec les partenaires comme les fédérations normandes et bretonnes du Tourisme, le Touring-Club, l'Office national du Tourisme et la Direction des chemins de fer de l'Etat⁴.

Pendant les années qui suivent, jusqu'en 1928, le Bureau s'occupe à la fois d'accueillir les touristes et de faire connaître l'Association.

Le 13 septembre 1928, une réunion du Comité du Tourisme permet à Henri Voisin d'exposer "les inconvénients et la confusion qui peut résulter entre le Bureau du Tourisme géré par l'Association et une agence municipale qui vient de se créer sous

¹ Bulletin n° 55, juillet 1946-juillet 1947, p. 794.

² Bulletin n° 61, juin 1952-mai 1953, p. 927.

³ Bulletins de 1918 à 1953 (n° 17 à n° 61) et bulletin n° 96 de 1991.

⁴ Bulletin n° 17, juillet-octobre 1918, janvier-avril 1919, p.95.

le nom de Syndicat d'Initiative du Mont Saint-Michel". Il expose les démarches faites en vue de modifier l'appellation du service touristique que les Amis du Mont Saint-Michel ont installé dans leur local de l'Arcade. "Il est transformé en ESSI, titre appartenant à l'Union des Fédérations sous lequel les Syndicats reconnus seront dénommés à l'avenir"¹.

En 1929, suite aux différends répétés avec la municipalité montoise, Henri Voisin propose que la Maison de l'Arcade soit louée pour en faire uniquement le secrétariat de l'Association des Amis du Mont-Saint-Michel. En un mot que le "tourisme réceptif" ne soit plus pratiqué à la Maison de l'Arcade². En 1932, la plaque représentant en grande dimension l'insigne des Amis et fixée sur la porte du bureau, disparaît au profit d'un collectionneur ! anonyme bien sûr !³

Au cours d'une séance du Comité de direction du 11 mai 1938 la question du maintien dans la Maison de l'Arcade est posée. La réponse est unanime pour le maintien de l'association dans ce bureau, à condition d'améliorer l'organisation pendant la saison touristique.

Pendant la seconde guerre mondiale, les bureaux de l'Association dans la Maison de l'Arcade sont réquisitionnés par la municipalité en 1939, puis par les Allemands. La totalité des biens de l'association, mobilier, librairie, documents, papeterie, archives, stock d'eaux fortes... fut pillée ou dispersée. Quelques objets et papiers conservés à l'étage supérieur purent être préservés du pillage par Mlle Provost⁴.

Dès octobre 1945, l'Association se réinstalle à l'Arcade et, en avril 1947, le président du Syndicat d'Initiative du Mont Saint-Michel demande à l'Association de lui concéder une pièce dans la Maison de l'Arcade, ce qui est accepté sous réserve de l'agrément de l'Administration des Beaux-Arts qui vient d'octroyer un nouveau bail aux Amis.

Toujours à cette époque, le développement du Syndicat d'Initiative animé par les commerçants montois justifie la fermeture du bureau de Tourisme créé par l'Association trente ans plus tôt.

Puis, jusqu'en 1953, la Maison de l'Arcade reste pendant l'été, le bureau de l'Association au Mont... Et plus rien, jusqu'en 1991, date à laquelle M. Nicolas Simonnet, conservateur au Mont, met à la disposition de l'Association un local dans le "Châtelet" où elle entrepose des archives et le stock des bulletins⁵. Pour combien de temps ? le Bulletin reste muet sur ce sujet...

¹ Bulletin n° 35, octobre 1928-janvier 1929, p. 180.

² Bulletin n° 36, avril-juin 1929, p. 197-198.

³ Bulletin n° 42, avril-juillet 1932, p. 431.

⁴ Bulletin n° 54, janvier 1939-juillet 1946.

⁵ Bulletin n° 96, année 1991, p. 4.

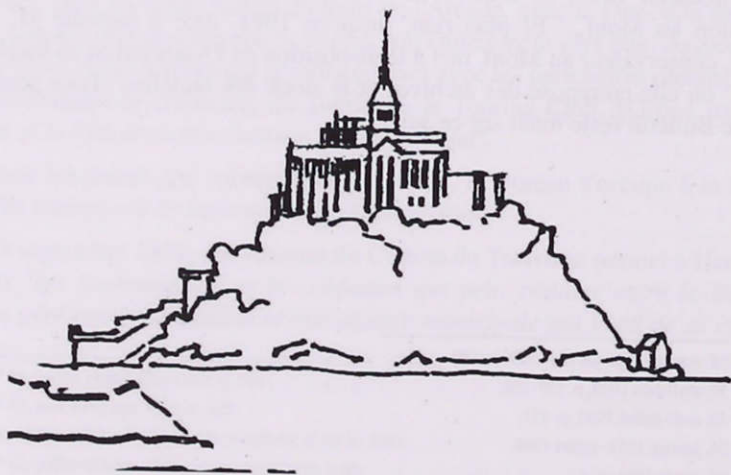
Conclusion et propositions

Le Bulletin dont je n'ai évoqué que quelques aspects s'avère donc très riche pour reconstituer la vie de l'Association, mais il ne faudrait pas penser que l'Association n'a eu comme préoccupations que les éléments évoqués ci-dessus et qui ne donnent qu'un aspect très réducteur de la vie de l'Association...

Plus récemment, celle-ci s'est occupée, entre autres, de la préparation des fêtes du millénaire, et de l'arrivée d'une nouvelle communauté bénédictine ; elle a changé de siège social pour l'installer définitivement au Mont ; elle a souscrit à l'achat et participé à la distribution de trois cents exemplaires du portfolio Emile Sagot ; le secrétaire général de l'Association, Henry Decaëns, a revu et mis à jour jusqu'à l'an 2000, la nouvelle édition du tome IV du *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel* par Michel Nortier (*Bibliographie générale et sources*), ouvrage publié avec le concours des Amis du Mont Saint-Michel. Les responsables participent activement à toutes les instances s'occupant de l'insularité du Mont. L'Association a créé un comité scientifique en 2001, dont le premier travail est l'édition d'un fac-similé du cartulaire du Mont-Saint-Michel et la mise en place d'un prix décerné annuellement pour encourager la recherche sur le Mont et son environnement.

Il me semble qu'il faudrait travailler également pour une reconstitution complète des Archives de l'Association (bulletins et autres documents), rechercher un local provisoire à Avranches ou dans les environs pour rassembler les Archives éparses, recevoir de nouveaux dons pouvant être octroyés à l'Association (archives diverses, anciens bulletins, livres...). Il faudrait procéder à un inventaire annuel des biens de l'Association à joindre au rapport financier du trésorier avec introduction, ou non, de sa valeur dans l'actif de l'Association (voir par exemple, l'album de photos de 1865 ou 1870 fait par le frère François Bidet religieux de Saint-Edme et que l'association a acquis récemment). Il serait nécessaire de rechercher un local définitif qui pourrait être au Mont même comme proposé et annoncé par Monsieur Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye, dans les locaux restaurés des Fanils.

Je vous remercie de votre attention.



Le 200^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo¹ Textes sur le Mont-Saint-Michel

Lettre de Victor Hugo à Louise Bertin²

Mont Saint-Michel, 27 juin 1836

Je vous écris, Mademoiselle, du Mont Saint-Michel qui est vraiment le plus beau lieu du monde, après Bièvre bien entendu. Les Roches³ sont belles et sont bonnes, immense avantage qu'elles ont sur ce sinistre amas de cachots, de tours et de rochers, que l'on appelle le Mont Saint-Michel.

Il serait difficile d'écrire d'un lieu plus terrible à un lieu plus charmant que d'où je suis où vous êtes. En ce moment, je suis bloqué par la mer qui entoure le mont. En hiver avec les ouragans, les tempêtes et les naufrages, ce doit être horrible. Du reste c'est admirable.

Un lieu bien étrange que ce Mont Saint-Michel, autour de nous, partout à perte de vue, l'espace, l'infini, l'horizon bleu de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles, et puis tout à coup, là, dans une crête de vieux murs, au-dessus de nos têtes, à travers une fenêtre grillée, la pâle figure d'un prisonnier⁴.

Jamais je n'ai senti plus vivement qu'ici les cruelles antithèses que l'homme fait quelquefois avec la nature.

Vous, Mademoiselle, vous n'avez pas de ces tristes pensées. Vous êtes heureuse là-bas, heureuse avec votre excellent père⁵, votre bonne famille, heureuse avec votre beau vallon à votre fenêtre, heureuse avec votre beau succès devant les yeux.

Je serai à Paris du 10 au 15 juillet, et tout à vous et tout à *Notre-Dame*⁶, dont je vois de ma croisée d'auberge une mauvaise statue en plâtre juchée dans une charmante niche à trèfles du quinzième siècle⁷.

Excepté mon pauvre cher petit Toto⁸, dont les oreilles m'inquiètent, j'ai quitté toute ma famille en bonne santé et en bonne joie à Fourqueux⁹. Mes petits m'ont écrit qu'ils allaient vous écrire. Moi, je mets à vos pieds ma vive et respectueuse amitié.

Victor

Dites à notre excellent Édouard¹⁰ que je lui serre la main *ex imo corde*. Tous mes souvenirs les plus affectueux à toute votre famille, je vous prie.

Victor Hugo : *Correspondance familiale et écrits intimes*, II. 1828-1839, p. 291-292. Robert Laffont, 1991. (*Bouquins*).

¹ Pour commémorer le deuxième centenaire de la naissance de Victor Hugo, nous publions les principaux textes où le poète évoque le Mont Saint-Michel.

² Louise Bertin composait alors la musique de *la Esmeralda*, un opéra dont le livret était tiré de Notre-Dame de Paris.

³ La maison des Roches, à Bièvres (Seine-et-Oise), était la propriété du père de Louise Bertin.

⁴ L'abbaye a servi de prison de 1793 à 1863.

⁵ Le père de Louise Bertin, Louis-François Bertin, était alors un personnage très influent grâce au *Journal des débats* qu'il avait fondé.

⁶ Allusion à *la Esmeralda*, qui a été jouée le 14 novembre 1836.

⁷ De son auberge, Victor Hugo apercevait la face orientale de la porte du Roi ; une niche décorée d'un arc trilobé y abrite toujours une statue de la Vierge.

⁸ Surnom de son fils, François-Victor, né le 21 octobre 1828.

⁹ Commune de Seine-et-Oise

¹⁰ Édouard Bertin, peintre paysagiste, était le frère de Louise Bertin.

Lettre de Victor Hugo à sa femme

Coutances, 28 juin 1836

[...]

J'étais hier au Mont St-Michel. Ici il faudrait entasser les superlatifs d'admiration comme les hommes ont entassé les édifices sur les rochers et comme la nature a entassé les rochers sur les édifices. Mais j'aime mieux commencer platement par te dire, mon Adèle, que j'y ai fait un affreux déjeuner. Une vieille aubergiste bistre appelée madame Laloi¹ a trouvé moyen de me faire manger du poisson pourri au milieu de la mer. Et puis, comme on est sur la lisière de la Bretagne et de la Normandie, la malpropreté y est horrible, composée qu'elle est de la crasse normande et de la saleté bretonne qui se superposent à ce précieux point d'intersection. Croisement des races ou des crasses, comme tu voudras².

J'ai visité en détail et avec soin le château, l'église, l'abbaye, les cloîtres. C'est une dévastation turque. Figure-toi une prison, ce je ne sais quoi de difforme et de fétide qu'on appelle une prison, installée dans cette magnifique enveloppe du prêtre et du chevalier au quatorzième siècle. Un crapaud dans un reliquaire. Quand donc comprendra-t-on en France la sainteté de nos monuments ? A l'extérieur le Mont St-Michel apparaît de huit lieues en terre et de quinze en mer comme une chose sublime, une pyramide merveilleuse dont chaque assise est un rocher énorme façonné par l'océan ou un haut habitacle sculpté par le Moyen Age, et ce bloc monstrueux a pour base, tantôt un désert de sable comme Chéops, tantôt la mer comme le Ténériffe. A l'intérieur, le Mont St-Michel est misérable. Un gendarme est à la porte, assis sur le gros canon rouillé pris aux Anglais par les mémorables défenseurs du château³. Il y avait un second canon de même origine. On l'a laissé bêtement s'enliser dans les fanges de la poterne. On monte. C'est un village immonde où l'on ne rencontre que des paysans sournois, des soldats ennuyés et un aumônier tel quel⁴. Dans le château⁵ tout est bruit de verrous, bruit de métiers, des ombres qui gardent des ombres qui travaillent (pour gagner vingt-cinq sous par semaine), des spectres en guenilles qui se meuvent dans des pénombres blafardes sous les vieux arceaux des moines, l'admirable salle des chevaliers devenue atelier où l'on regarde par une lucarne s'agiter des hommes hideux et gris qui ont l'air d'araignées énormes, la nef romane changée en réfectoire infect, le charmant cloître à ogives si délicates transformé en promenoir sordide, partout l'art du quinzième siècle insulté par l'eustache sauvage du voleur, partout la double dégradation de l'homme et du monument combinées ensemble et se multipliant l'une par l'autre. Voilà le Mont St-Michel maintenant. Pour couronner le tout, au faite de la pyramide, à la place où resplendissait la statue colossale dorée de l'archange, on voit se

¹ Madame Laloi devait tenir l'hôtel Saint-Michel -Tête-d'Or sur l'emplacement duquel l'actuel bureau de poste du Mont a été construit.

² Victor Hugo se plaint souvent de la saleté des auberges et de la mauvaise qualité des repas qu'on lui servait. Voulait-il décourager sa femme de l'accompagner dans ses voyages afin de pouvoir emmener Juliette Drouet ?

³ Il s'agit de l'une des deux bombardées prises aux anglais en 1434 et conservées dans la cour de l'Avancée.

⁴ Victor Hugo est sévère pour l'abbé Lecourt qui a été aumônier de la prison de 1833 à 1862. Viollet-le-Duc qui l'a rencontré en 1835 trouvait que c'était un "brave homme".

⁵ Au XIX^e siècle, l'abbaye était souvent surnommée le château.

tourmenter quatre bâtons noirs. C'est le télégraphe¹. Là où s'était posée une pensée du ciel, le misérable tortillement des affaires de ce monde ! C'est triste.

Je suis monté sur ce télégraphe qui s'agitait fort en ce moment. Le bruit courait dans l'île qu'il annonçait au loin des choses sinistres. On ne savait quoi. (Je l'ai su à Avranches. C'était le nouveau meurtre essayé sur le roi²). Arrivé sur la plate-forme, l'homme d'en bas qui tirait les ficelles m'a crié de ne pas me laisser toucher par les antennes de la machine, que le moindre contact me jetterait infailliblement dans la mer. La chute serait rude, plus de cinq cents pieds. C'est un fâcheux voisin qu'un télégraphe sur cette plate-forme qui est fort étroite, et n'a pour garde-fou qu'une barre de fer à hauteur d'appui, de deux côtés seulement pour ne pas gêner le mouvement de la machine. Il faisait grand vent. J'ai jeté mon chapeau dans la cabine de l'homme, je me suis cramponné à l'échelle, et j'ai oublié les contorsions de télégraphe au-dessus de ma tête en regardant l'admirable horizon qui entoure le Mont St-Michel de sa circonférence où la mer se soude à la verdure et la verdure aux grèves. La mer montait en ce moment-là. Au-dessous de moi, à travers les barreaux d'un de ces cachots qu'ils appellent *les loges*³ je voyais pendre les jambes d'un prisonnier qui, tourné vers la Bretagne, chantait mélancoliquement une chanson bretonne que la rafale emportait en Normandie. Et puis il y avait aussi au-dessous de moi un autre chanteur qui était libre celui-là. C'était un oiseau. Moi, immobile au-dessus, je me demandais ce que les barreaux de l'un devaient dire aux ailes de l'autre. Tout ceci était coupé par le cri aigre des poulies du télégraphe transmettant la dépêche de M. le ministre de l'intérieur à MM. les préfets et sous-préfets.

Il n'y a plus de prisonniers politiques maintenant au Mont St-Michel. Quand n'y aura-t-il plus de prisonniers du tout⁴ ! Chère amie, je m'aperçois que je n'ai plus ni papier, ni chandelle. Il faut que je termine ici cette lettre. J'avais pourtant encore mille choses à te conter. Ce sera pour la prochaine fois. Aujourd'hui il me reste à peine l'espace de te dire d'embrasser nos quatre bijoux comme je t'embrasse toi-même, du fond de l'âme, et de serrer la main pour moi à ton père, à Martine et à Boulanger⁵, si tu le vois. Et à tous nos autres amis.

Victor Hugo : *Correspondance familiale et écrits intimes, II. 1828-1839*, p. 292-296. Robert Laffont, 1991. (*Bouquins*).

¹ On avait en effet installé en 1796 sur la plate-forme couronnant la tour de l'église, à la base de la flèche actuelle qui n'a été construite qu'en 1897, un relais de la ligne de télégraphe Chappe de Paris à Brest.

² L'atentat d'Allibaud qui avait tiré sur Louis-Philippe, le 25 juin.

³ Pour agrandir la prison, l'Administration pénitentiaire avait installé vers 1830 des cachots appelés les loges, sur les galeries septentrionale et orientale du cloître. Ces constructions qui surchargeaient dangereusement les frêles arcatures du cloître ont été supprimées vers 1860.

⁴ En réalité, il y a eu des prisonniers politiques au Mont Saint-Michel jusqu'en 1848 et il faudra attendre 1863 pour qu'il n'y ait plus de détenus de droit commun dans l'abbaye.

⁵ Son ami Louis Boulanger, peintre et graveur.

*Les Quatre Vents de l'Esprit***Près d'Avranches**

La nuit morne tombait sur la morne étendue.
 Le vent du soir soufflait, et d'une aile éperdue,
 Faisait fuir, à travers les écueils de granit
 Quelques voiles au port, quelques oiseaux au nid.
 Triste jusqu'à la mort, je contemplais le monde.
 Oh ! que la mer est vaste et que l'âme est profonde !
 Saint-Michel surgissait, seul sur les flots amers,
 Chéops de l'occident, pyramide des mers.
 Je songeais à l'Égypte aux plis infranchissables,
 A la grande isolée éternelle des sables,
 Noire tente des rois, ce tas d'ombres qui dort
 Dans le camp immobile et sombre de la mort.
 Hélas ! dans ces déserts, qu'emplit d'un souffle immense
 Dieu, seul dans sa colère et seul dans sa clémence,
 Ce que l'homme a dressé debout sur l'horizon,
 Là-bas, c'est le sépulcre, ici, c'est la prison.

Mai 1843.

Victor Hugo : *Œuvres complètes*, sous la direction de Jean Massin, tome 6, p. 958.
 Club français du livre, 1968.

Quatre-vingt-treize

1874

Livre quatrième

Tellmarch

I

Le haut de la dune

Derrière lui se dressait, énorme triangle noir, avec sa tiare de cathédrale et sa cuirasse de forteresse, avec ses deux grosses tours du levant, l'une ronde, l'autre carrée, qui aident la montagne à porter le poids de l'église et du village, le Mont Saint-Michel, qui est à l'océan ce que Chéops est au désert.

Victor Hugo : *Œuvres complètes*, sous la direction de Jean Massin, tome 15, p. 323.
 Club français du livre, 1970.

LAISSES DE MER

Un escalier en colimaçon
 Où l'on entend
 La mer

Air du soir
 Les martinets
 Font le ménage

Au sommet de l'ombre
 Les moines
 Flattent l'oreille divine de la nuit

Plongeurs effondrements
 Des ombres
 Prennent des bains de lune

Terre exsangue
 Pâles flammèches du soleil
 Et cette soif qu'elles donnent

Miroirs des rivières des criches
 La nuit
 Retardée

Les mouettes
 Là-haut se moquent
 Des hommes sans ailes

* * * *

Lune
 Des rayons de chats
 Glissent dans les venelles

Petits carreaux
 Aux fenêtres sur les nappes
 Une odeur de crêpes chaudes

Dans les vitrines
Les coquillages en colliers
Rapprochent la mer

Dans les vases
Des myriades de vies
Chacune a son nom

Au bois du Nord
L'été claudique
Et s'appuie sur septembre

Vases argiles limons
La mer éloignée
Le temps allume son four

Dans un pépiement d'étoiles
La lune déchire
Sa robe

* * * *

Rosaces vibronnantes
Des bouches
Brisent le miroir de l'eau

Noix de coco ajoncs sucrés
Bouffées de chaleur
Des falaises

L'horizon
Sans feuilles
Respire le vent

Des noctiluques nagent
Au bleu-nuit
Des rivières

Lune
Une méduse en quartier
Agrandit son ombrelle

Ondes d'écailles virgules de soleil
Le temps alenti
Marque ses poses

Corps transparents
Sans fin
Comme la terre et la mer

* * * *

Un après-jour interminable
Que la nuit
Ebrèche

Champ labouré par la grande ourse
Un satellite consciencieux
Trace son sillon

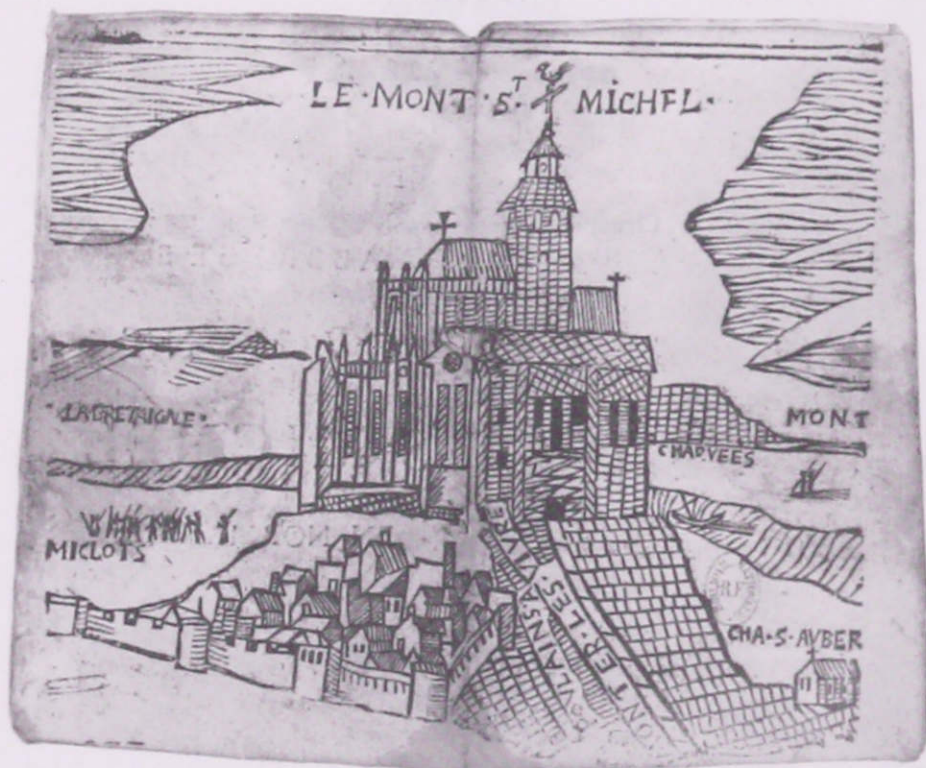
Le grand œil ouvert de la lune
Complices
Les étoiles clignent

Un cormoran a traversé
L'émeraude
Etanche

Une fine écaille d'air pur
Aux grands yeux
Se pose

Des papillons
Butinent des reflets
De nuages mauves

Pèlerins
Leurs pieds nus
Goûtent le chemin



Bois gravé illustrant une brochure du XVIII^e siècle.

Bibliographie 2002

par Henry DECAËNS

I - Livres et brochures

- DECAËNS Henry. - Promenades au Mont-Saint-Michel. - Paris : Zodiaque, 2002. - 128 p. : ill. en noir et en coul. ; 18 x 12,5 cm. - (*Itinéraires culturels*).

ISBN 2-7369-0289-0. - 15,90 euros (104,30 francs).

Les Amis du Mont nous pardonneront sans doute de commencer cette bibliographie par nous-même ; c'est l'ordre alphabétique qui l'a voulu ainsi ! Ils comprendront aussi qu'il ne nous soit pas possible de faire un compte rendu sur notre propre travail !

- Dossier environnement : environnement et paysage, retrouver la nature profonde de la baie. Supplément au *Journal de l'opération, la baie* (ISSN 1283-8136), octobre 2001. - Caen : Conseil régional de Basse-Normandie ; Saint-Lô : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2001. - 20 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Ce dossier fait le point sur la démarche environnementale conduite par la Mission Mont-Saint-Michel entre 1997 et 2001. Il aborde donc des sujets très divers : les activités que les hommes ont toujours pratiquées dans la baie, la sédimentologie de la baie, la végétation qui s'y développe, la faune benthique, les poissons, les oiseaux qui y vivent, les paysages,... etc. Ce dossier est facile à lire et bien illustré. Une nouvelle fois, on ne peut que se féliciter de la qualité du travail réalisé par l'équipe du *Journal de l'opération, la baie*.

- LANGLOIS Estelle. - Mise en place et structuration des communautés végétales pionnières de marais salés (baie du Mont-Saint-Michel). - Université de Rennes I, 2000. - 291 p. ; 30 X 21 cm.

Thèse de biologie, soutenue le 21 décembre 2000, à l'université de Rennes I dans l'UMR CNRS 6553 "Ecobio". L'auteur y étudie la colonisation de la baie par des végétaux tels que la *puccinellia maritima*, la *spartina anglica* ou la *salicornia fragilis* et les relations éventuelles avec le niveau de sédimentation. Une importante bibliographie, p. 241-251, complète son travail qui intéresse les scientifiques mais aussi tous ceux qui se passionnent pour l'écologie.

- LASSUS Paul. - La symbolique du Mont-Saint-Michel : la révélation / fotogr. Sophie Chivet. - Paris : Huitième jour, 2001. - 84 p. : ill. en noir et en coul. ; 23 X 21 cm. - (*Symbolique*)

Existe aussi en anglais.

ISBN 2-914119-12-7. - Rel. 15,50 euros (101,67 francs).

Un petit album, illustré de belles photographies, dans lequel l'auteur s'efforce de replacer le Mont-Saint-Michel dans son contexte religieux et symbolique. C'est tout à fait louable, mais, à notre avis, l'auteur ne s'y prend pas très bien. Si nous ne pouvons qu'approuver le choix de publier de larges extraits de la *Revelatio*, nous sommes tout de même surpris que l'auteur cite à trois reprises le même passage de l'Apocalypse ("Or la femme mit au monde un enfant mâle,...", p. 42, 52 et 78) et surtout qu'il n'ait

pas pensé à mettre en relation ce texte avec le récit relatant le miracle de la femme qui accouche dans les grèves ; ce récit est en effet une transposition pure et simple du texte de l'Apocalypse ! Ce rapprochement aurait été plus intéressant que d'opposer ville haute et ville basse, car cette opposition, selon nous, ne repose sur rien.

- L'HOMER Alain et PIQUOIS Charles. - Baie du Mont-Saint-Michel : les anciennes salines ; histoire, procédés de fabrication, us et coutumes des sauniers. - Laval (Mayenne) : Siloë, 2002. - 176 p. : 44 fig., 11 cartes et plans, 4 pl. en coul. ; 24 x 16 cm. ISBN 2-84231-217-1. - Br. 18 euros (118,07 francs).

Les salines ont joué un rôle économique important dans la baie du Mont-Saint-Michel, tout particulièrement au XVIII^e siècle où elles ont connu leur âge d'or. Ici, les conditions climatiques ne permettaient pas que le sel puisse être récolté par évaporation de l'eau de mer sous l'action calorifique du soleil comme dans les marais salants bretons ou vendéens. Dans la baie, la production de sel était obtenue en faisant bouillir de la saumure dans des chaudières métalliques, procédé plus coûteux qui justifiait un régime fiscal privilégié dit du "quart bouillon". Lorsque ce privilège a été supprimé en 1790, beaucoup de salines de la baie ont fermé ; quelques-unes se sont toutefois maintenues jusqu'en 1865.

Dans ce livre passionnant, Alain L'Homer et Charles Piquois, qui ont passé leur enfance dans la baie, retracent les différentes opérations de la fabrication et de la vente du sel ; les développements consacrés à chaque opération sont faciles à suivre grâce aux illustrations bien choisies qu'ils ont sélectionnées. Ils évoquent aussi la vie des sauniers ; l'un d'entre eux, Simon Littré, en épousant la fille d'un orfèvre-armurier d'Avranches, est à l'origine de la lignée d'orfèvres-armuriers dont est issu Émile, l'auteur du dictionnaire.

Le livre est en outre complété par un glossaire et une bibliographie. Un ouvrage indispensable pour connaître une activité qui a été essentielle pour les riverains de la baie.

- NORTIER Michel. - Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, tome IV : bibliographie générale et sources. - Nouvelle édition revue et mise à jour jusqu'en l'an 2000 par Henry Decaëns. - Paris : Lethielleux, 2001. - XVIII-418 p. ; 24 X 18 cm. ISBN 2-283-60074-X. - 55 euros (360,78 francs).

Il nous est difficile de faire une critique de notre propre travail ! Nous renvoyons donc les lecteurs au superbe compte rendu, sans doute trop flatteur, que M. Emmanuel Poulle a publié sans tarder dans la *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, tome 79, année 2002, fascicule 390 (mars), p. 57-60.

- PÉGUET Jean-Charles. - La 7^e porte : symbolisme et spiritualité d'un cloître. - Paris : Dervy, 2002. - 415 p. : ill. en noir et en coul. ; 22 x 14 cm. + 1 guide de 40 p. - (*Les lieux de la tradition*). ISBN 2-84454-192-5 et 2-84454-193-3. - 30,20 euros.

Au moment où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore pu nous procurer ce livre mentionné dans le numéro de *Livres hebdo* du 17 mai 2002. Jean-Charles Péguet est conférencier à l'abbaye depuis quelques années ; il porte un grand intérêt à l'iconographie du cloître auquel son livre est consacré.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* (ISSN 1283-8136) n° 9, novembre 2001. - Caen : Conseil régional de Basse-Normandie ; Saint-Lô : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2001. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Au sommaire de ce numéro, un entretien avec Jean-Pierre Morelon, nommé chef de projet par le premier ministre en avril 1995, qui vient de prendre sa retraite ; un dossier sur le paysage de la baie, indissociable du Mont ; et un reportage sur le franchissement à marée haute du futur gué par un camion à quatre roues motrices qui pourra ultérieurement être équipé pour un secours aux blessés ou pour éteindre un incendie éventuel.

- *Rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel. La baie. Journal de l'opération* (ISSN 1283-8136) n° 10, mai 2002. - Caen : Conseil régional de Basse-Normandie ; Saint-Lô : Syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, 2002. - 12 p. : ill. en coul. ; 30 X 21 cm.

Au sommaire de ce dixième numéro, les projets lauréats du parc de stationnement et du pont-passerelle et un dossier sur le Couesnon ; le fonctionnement du futur barrage est notamment expliqué avec des schémas très clairs.

Les dix numéros sont maintenant disponibles sur le site internet de la Mission Mont-Saint-Michel (<http://www.projetmontsaintmichel.org>) et peuvent être téléchargés sur son ordinateur.

- SEGUIN Jean-François. - Aux périls de la mer, mille ans de faits divers en baie du Mont-Saint-Michel. - Isoète, 2001. - 81 p. : ill. ; 21 X 14 cm. ISBN 2-913920-12-8. - 10,68 euros (70,06 francs).

Jean-François Seguin sait que la meilleure façon de se rendre au Mont-Saint-Michel consiste à traverser les grèves. Mais c'est aussi la plus dangereuse à cause de la marée, du brouillard et des sables mouvants. Ces dangers sont illustrés par quinze faits divers, des plus anciens aux plus récents, qui racontent d'une manière originale l'histoire de la baie.

- VERGER François-Xavier. - Le Mont-Saint-Michel : la merveille de l'Occident / fotogr. Sophie Chivet. - Paris : Huitième jour, 2001. - 80 p. : ill. en coul. ; 23 X 21 cm. - (*Portes ouvertes*) Existe aussi en anglais. ISBN 2-914119-10-0. - Br. 12 euros (78,71 francs).

Chargé du développement des monuments gérés par le Centre des monuments nationaux en Normandie et en Bretagne, l'auteur de cette jolie brochure retrace l'histoire du Mont avant de nous faire découvrir la baie, le village et l'abbaye. Si ce livre n'a pas la prétention d'apporter de pierres nouvelles à l'histoire du Mont, ce qui est normal dans les brochures de ce type, il a le mérite d'être bien écrit et de nous faire pénétrer dans le caractère sacré et mystique du lieu. L'iconographie sélectionnée est en outre très séduisante.

II - Articles

- DUFAY Philippe. - Frère François de Froberville nous fait découvrir ... le trésor du Mont-Saint-Michel / photos [de] Jean-Claude Marouzi. - *Le Figaro Magazine*, 20 avril 2002, p. 92-98.

Philippe Dufay est venu au début du mois de mars au Mont-Saint-Michel où il a rencontré Jean-Luc Leservoier, bibliothécaire d'Avranches, Jean-Pierre Hochet, administrateur de l'abbaye, et le frère François de Froberville, prieur des quatre frères de Jérusalem qui, à côté des sept sœurs, mènent leur vie de prière, de travail et d'accueil dans l'abbaye depuis le 24 juin 2001.

- JOLY Éric. - Le Mont remis à flot. - *Le Journal de la nature en France*, n° 22, mars 2002, p. 10-15.

Une enquête un peu sommaire sur le rétablissement du caractère maritime du Mont.

- Le Mont Saint-Michel en 2007. *Reflets : revue trimestrielle du Conseil régional de Basse-Normandie*, n° 42, janvier-février 2002, p. 12-15 : ill. en coul.

Les grandes lignes du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel présentées à l'aide de belles images de synthèse.

- REULOS Michel : L'indemnisation de l'abbaye du Mont-Saint-Michel pour les dommages subis au cours de la guerre de Cent ans. - *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, septembre 2001, 119^e année, tome 78, n° 388, p. 233-253.

Notre ami Michel Reulos étudie deux documents intéressants, qu'il publie d'ailleurs en annexe de son article : des lettres patentes du roi Louis XI du 29 novembre 1463 et une mise en saisine de l'abbaye par la Chambre des comptes, en date du 14 janvier 1464, des biens accordés par ces lettres patentes. Ces textes ont pour objet d'indemniser l'abbaye du Mont-Saint-Michel des dommages subis pendant la guerre de Cent ans à la roque de Granville et à la baronnie de Saint-Pair qui dépendaient du monastère montois.

- TURCKHEIM (Cléopée de). - Les jardins cachés du Mont-Saint-Michel / photos [de] Jacques Caillaud. - *Côté Ouest*, n° 38, février-mars 2002, p. 110-119.

Un reportage un peu sommaire, mais joliment illustré, sur les jardins du Mont qui ne sont heureusement pas tous cachés.

- VIELLIARD Françoise. - Deux historiens normands du XII^e siècle, Guillaume de Saint-Pair et Wace. - *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville*, décembre 2001, 119^e année, tome 78, n° 389, p. 325-352.

Dans cet excellent article, Françoise Vielliard met en parallèle le travail de Guillaume de Saint-Pair et de Wace, deux historiens normands du XII^e siècle qui, au lieu d'écrire en latin comme leurs prédécesseurs, ont choisi le français pour s'exprimer. Le premier nous intéresse tout particulièrement car il était moine du Mont-Saint-Michel sous l'abbatiat de Robert de Torigni. Son livre, le Roman du Mont-Saint-Michel, c'est-à-dire le récit de l'histoire du Mont en langue romane, est le plus ancien qui soit rédigé en français. Françoise Vielliard en publie en appendice quelques extraits dont le savoureux prologue et une belle description du Mont ; elle a l'heureuse idée d'en donner une transcription en français d'aujourd'hui, plus facile à comprendre que le français du XII^e siècle.

III - Audiovisuel

- *La carte aux trésors* : la Manche, les îles Chausey et la baie du Mont-Saint-Michel ; présentation : Sylvain Augier. - France 3, mardi 21 août 2001, 20h55 - 23 h.

Cette cinquantième *carte aux trésors*, tournée dans le sud Manche au mois de mai 2001, était coproduite par le Conseil général de la Manche, qui avait attribué une aide de 300.000 francs, avec le soutien du Comité départemental du tourisme. Les candidats avaient à résoudre des énigmes sur l'élevage des moutons de prés salés, à Regnéville près de Bréhal, l'accord d'une cloche fabriquée à Villedieu-les-Poêles pour l'abbaye de La Lucerne, les vieux gréments de Granville et le travail d'un tailleur de granit sur le chantier de restauration de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. L'émission nous a semblé un peu longue, mais les images prises à partir d'un hélicoptère étaient absolument superbes. Nous partageons l'enthousiasme exprimé par Alain Rémond, dans sa rubrique *Mon œil* du n° 2694 de *Télérama* (29 août 2001) :

"Ces paysages, cette mer, ce bocage. Ce mélange de mer, de sable et d'herbe. Ces horizons où tout se confond, ciel et mer, ciel et sable. La baie du Mont-Saint-Michel [...] Bien sûr, il n'y a pas que les paysages, sur l'écran. Il y a des gens qui s'agitent. Qui courent, qui parlent, qui font de grands gestes. Un garçon en chemise bleue. Une fille en chemise rouge. Qui sautent dans des hélicoptères. Qui réquisitionnent des voitures, posent plein de questions à tous ceux qu'ils rencontrent [...] Qu'ils fassent ce qu'ils veulent, le garçon bleu et la fille rouge, qu'ils passent leurs épreuves, qu'ils trouvent leurs trésors, ça m'est égal : moi, je regarde le paysage. Mon paysage. La baie du Mont-Saint-Michel. Que je n'ai jamais vue comme ça, d'hélicoptère.

Mais voici le Mont-Saint-Michel lui-même, vers lequel foncent les deux hélicoptères. On l'aperçoit au loin, au bout du bout du sable, noyé dans l'horizon, silhouette imprimée sur ma rétine, souvenir d'enfance, d'adolescence, jour après jour¹. Le Mont, au loin, comme un mystère dans la brume. Et puis les hélicoptères s'approchent, plus près, encore plus près, le Mont envahit l'écran, sensuel, magique, aérien, c'est un choc en plein cœur. Les hélicoptères montent à la hauteur de la flèche, de l'archange, tournent autour du Mont, frôlent ce rêve de pierre et de mer [...]"

- *Le chemin des pèlerins*, une émission de Christiane Lablanche. France 3 Normandie, samedi 13 octobre 2001, 13h10 - 13h20.

Une émission consacrée à la traversée de la baie. Arrivé au Mont, on se promène dans le village mais on n'entre pas dans l'abbaye, comme si elle n'existait pas ! Il me semble qu'on est hélas passé à côté de l'essentiel.

- *C'est pas sorcier* : Le Mont-Saint-Michel. - France 3, mardi 23 octobre 2001, 17h50-18h15.

Nous nous contentons de mentionner cette émission que nous n'avons malheureusement pas vue.

¹ Alain Rémond a passé son enfance à Trans-la-Forêt, village d'Ille-et-Vilaine d'où l'on aperçoit le Mont. Il a écrit sur sa vie à Trans un livre de souvenirs admirable, *Chaque jour est un adieu*, publié aux éditions du Seuil en janvier 2000.

- *L'incorrigible* : film français de Philippe de Broca (1975). Rediffusion sur France 2, le lundi 20 mai 2002, à 17h30.

Seules les scènes finales de ce film burlesque de Philippe de Broca ont été tournées dans la baie du Mont-Saint-Michel. On y voit notamment Julien Guiomar et Jean-Paul Belmondo déjeuner dans les herbus, non loin de la digue d'accès au Mont.

- *Littorales* : magazine des rédactions de France 3 Normandie. - 18 novembre 2001, 11h30-12h08.

Dans ce magazine, on a pu découvrir un reportage de trois minutes sur les oies bernaches de la baie du Mont-Saint-Michel. Venant de Sibérie, 3 500 oies passent l'hiver dans la baie où elle pâturent la puccinellie, une herbe que consomment également les moutons.

- *Mont-Saint-Michel : les voisins de l'Archange* : documentaire de Franck Cuvelier (1994). Rediffusion sur la chaîne de télévision Voyage, le jeudi 23 mai 2002, à 20h.

On a tous déjà vu ce documentaire qui présente le Mont-Saint-Michel à travers les portraits de Juliette Legendre, des membres de la communauté bénédictine, du scientifique Jean-Claude Lefeuvre, de mytiliculteurs, de pêcheurs et de marchands de souvenirs. Une version plus courte a tout d'abord été diffusée sous le titre *Les gens du Mont*. Comme elle a eu beaucoup de succès, l'équipe de *Thalassa* a monté cette seconde version qui s'est enrichie de nouveaux témoignages. Peut-être serait-il opportun maintenant de tourner une nouvelle version, avec la participation de personnes qui n'étaient pas au Mont en 1994 comme les frères et sœurs de Jérusalem par exemple.

- *Le peuple migrateur* : film français de / Jacques Perrin.

Quelques belles images d'un vol d'oies sauvages sur la baie qui constitue pour certaines espèces un lieu d'hivernage. La baie est ainsi l'un des 175 sites sélectionnés dans 50 pays différents pour le tournage de ce film dont les images sont splendides.

IV - Disques

- Le chant du Mont Saint-Michel : chant grégorien de soliste dans la résonance abbatiale et cantate à saint Michel / par Iégor Reznikoff. - Studio SM, 2001. - 2 CD.

Nous avons signalé l'an dernier ces disques, enregistrés en mai 2001 dans l'église abbatiale du Mont, sans avoir pu les écouter puisqu'ils n'étaient pas encore disponibles. Nous les mentionnons à nouveau car nous avons éprouvé beaucoup de joie à les écouter. Iégor Reznikoff, de sa voix chaude et grave, a su utiliser à merveille la belle résonance de l'église abbatiale. Ceux qui ont suivi les *Imaginaires*, entre 1991 et 1999, connaissent déjà cette voix ; durant ce spectacle nocturne, on pouvait en effet entendre Iégor Reznikoff chanter dans l'église l'offertoire *Stetit angelus*.

Compte rendu élogieux dans *Télérama*, n° 2702, du 27 octobre au 2 novembre 2001.

Iégor Reznikoff a d'ailleurs donné un concert dans l'abbaye le 9 mai dernier, à l'occasion de la saint Michel de printemps.



La flèche échafaudée, le 1^{er} juin 2002.

Cliché Henry Decaëns

Chronique du Mont-Saint-Michel

L'inauguration du chemin de Caen au Mont-Saint-Michel

Après le succès rencontré par l'inauguration du "Chemin aux Anglais" en 1999, l'association "Les chemins du Mont-Saint-Michel" a inauguré un nouvel itinéraire du 22 au 29 septembre 2001, "le chemin au Duc". Cet itinéraire va de Caen au Mont-Saint-Michel en passant par Evrecy, Hamars, Saint-Jean-le-Blanc, le Bénvy Bocage, Saint-Sever, Rouffigny et Genêts. Le 29 septembre, tous ceux qui avaient traversé la baie, pour accompagner les marcheurs partis de Caen huit jours plus tôt, ont pu se restaurer dans le réfectoire de la Merveille, avant d'assister aux Vêpres dans l'église abbatiale.

Les travaux de restauration de l'abbaye

En 1987, seul le sommet de la flèche avait été restauré, en même temps que la statue de l'Archange. Il restait donc à restaurer la base de la flèche avec son lanternon. Le travail a été réalisé durant ces derniers mois. Les motifs de feuillage et les pinacles sont désormais dorés, comme la statue de l'Archange. Les travaux sont maintenant achevés et l'échafaudage a été démonté au cours du mois de juin.

Durant la même période, la toiture du chœur a été refaite en schiste de Corrèze ; l'épi de faitage qu'y avait fait poser Paul Gout a lui-même été doré. Le chantier va ensuite se poursuivre sur les deux bras du transept et sur la nef.

Les travaux de consolidation des murs de l'abbaye romane, commencés il y a huit ans, s'achèvent maintenant par le traitement du mur sud.

Un nouvel architecte en chef

Monsieur Pierre-André Lablaude, pour des raisons de santé, a demandé à être déchargé de la restauration du Mont-Saint-Michel. Il a été remplacé par Monsieur François Jeanneau. M. Lablaude était architecte en chef des Monuments historiques au Mont-Saint-Michel depuis dix-neuf ans. Bien entendu, il termine les chantiers qui sont en cours, notamment celui de la restauration du lanternon de la flèche. Une réunion amicale a été organisée en son honneur à l'abbaye le 1er juin. Elle a commencé par un sympathique petit déjeuner dans la chambre de la cloche de la tour centrale et une visite du chantier de la flèche qui a permis aux invités de rendre visite, grâce aux échafaudages, à l'archange Saint Michel ! Elle s'est terminée par une réception dans la salle de Belle Chaise au cours de laquelle M. Patrick Gaulois, maire du Mont, a remis la médaille de la ville à M. Lablaude.

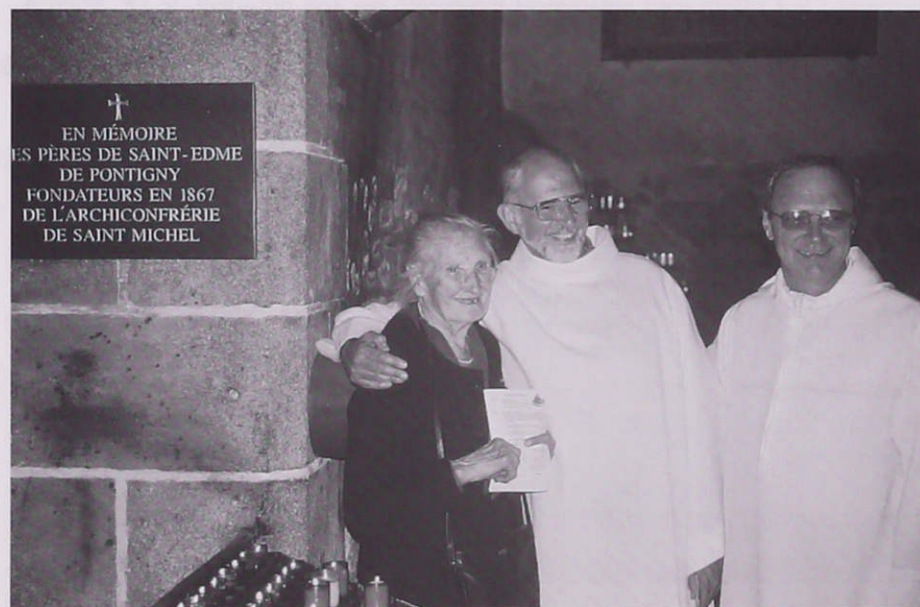
Jacques Chirac au Mont-Saint-Michel

Le 18 mars, Jacques Chirac, candidat à la présidence de la République, s'est rendu au Mont-Saint-Michel où les travaux envisagés pour le rétablissement du caractère maritime lui ont été présentés. Il a ensuite parlé de son programme écologique à Avranches.



M. Pierre-André Lablaude signe le livre d'or de la commune du Mont que lui présente M. Patrick Gaulois, maire, au cours de la réception donnée dans la salle de Belle Chaise.

Cliché Henry Decaëns



Près de la plaque rappelant que les Pères de Saint-Edme ont fondé l'archiconfrérie de Saint-Michel en 1867, Hélène Lebrec, le R.P. Richard Berubé et le R.P. Marcel Rainville

Cliché Henry Decaëns

Les Pères de Saint-Edme en pèlerinage au Mont

Les Pères de Saint-Edme ont été fondés en 1843 à Pontigny, dans l'Yonne, par deux jeunes prêtres, Jean-Pierre Bravard, né en 1811, et Jean-Baptiste Muard, né en 1813, qui fondera un peu plus tard l'abbaye bénédictine de la Pierre-qui-Vire. Les Pères de Saint-Edme ont tout d'abord eu la charge de prêcher les missions paroissiales dans l'Yonne, pendant le Carême ou pendant l'Avent. En 1867, Jean-Pierre Bravard étant devenu évêque de Coutances et d'Avranches a fait appel à eux pour restaurer la vie religieuse dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Le bail qui leur permettait d'habiter dans l'abbaye n'étant pas renouvelé en 1886, Mgr Germain, successeur de Mgr Bravard, leur a alors confié la paroisse. Ils ont dû laisser le Mont en 1901, Combes refusant aux congrégations religieuses la possibilité de bénéficier du régime des associations. Les Pères de Saint-Edme se sont alors réfugiés aux États-Unis où ils avaient ouvert un noviciat en janvier 1897. Aujourd'hui, ils continuent à assurer leur apostolat dans l'État du Vermont.

En 1998, le R.P. Richard Berubé cherchait en vain dans le cimetière du Mont-Saint-Michel la tombe du frère Sébastien, décédé au Mont au XIX^e siècle mais dont le corps a été rapporté à Pontigny. Il a alors eu le bonheur de rencontrer Hélène Lebec qui était en train de fleurir la tombe de sa famille. Maminette, comme l'appellent affectueusement ses enfants et ses amis, a été invitée à se rendre aux États-Unis l'an dernier. Sur son initiative, une délégation des Pères de Saint-Edme a été reçue au Mont-Saint-Michel le 4 juillet dernier. Elle était composée de deux religieux, le R.P. Marcel Rainville et le R.P. Richard Berubé, et de représentants du Saint Michael's College, une université catholique créée par les Pères de Saint-Edme à Colchester dans le Vermont ; le Collège était notamment représenté par son président, le Dr. Marc A. vanderHeyden.

La journée a commencé par une messe célébrée dans l'église abbatiale avec les fraternités monastiques de Jérusalem. Un déjeuner a ensuite été servi au Vieux Logis, chez Hélène Lebec qui accueille toujours ses hôtes avec beaucoup d'affection et de générosité ; au cours du repas, Jacques Lucas, au nom des Amis du Mont-Saint-Michel qui apportaient leur concours financier à la réception, a remis au Dr. Marc A. vanderHeyden des reproductions superbes de clichés pris vers 1870 par un frère de Saint-Edme, François Bidet ; par ses prises de vues, celui-ci a rendu le Mont célèbre dans le monde entier ! A 17 heures, les vêpres de Saint-Michel étaient chantées dans l'église paroissiale Saint-Pierre ; à l'issue de l'office, le Père André Fournier a béni une plaque rappelant que les Pères de Saint-Edme ont fondé l'archiconfrérie de saint Michel le 16 octobre 1867. La journée s'est terminée à la mairie où M. Gaulois, maire du Mont, a remis la médaille de la ville au R.P. Marcel Rainville et au Dr. Marc A. vanderHeyden.

Cette journée restera à jamais gravée dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y participer, par la qualité et la simplicité des contacts que les uns et les autres ont pu nouer.

Henry Decaëns



Lors de la réception à la mairie, on reconnaît de gauche à droite : le Père Marcel Rainville, le Dr. Marc A. vanderHeyden, M. Patrick Gaulois, maire du Mont, M. Bourdon, adjoint, et M. Émile Letondeur.

Cliché Henry Decaëns



Après la réception à la mairie, sur la tour du Roi, de gauche à droite : Henry Decaëns, Dana Lim vanderHeyden, le Dr. Marc A. vanderHeyden, le R.P. Richard Berubé, Hélène Lebec, le R.P. Marcel Rainville et François Saint-James.

Cliché Christiane Decaëns

Nécrologie

Jeanne Potier, sans doute la doyenne des Amis du Mont, est décédée le 9 juillet 2002 dans sa 96^e année ; elle était née à Reims le 29 novembre 1906. Jeanne s'était retirée à la résidence Sainte-Marie à Saint-Lô mais elle venait régulièrement au Mont pour assister à nos réunions ou prier avec la communauté monastique qu'elle aimait beaucoup. Elle était encore présente à notre réunion du 26 septembre 1998, intervenant courageusement comme d'habitude pour défendre ses idées. Depuis, elle nous envoyait toujours un mot affectueux pour s'excuser de ne pouvoir être des nôtres ; elle perdait la vue et entendait de moins en moins bien. Elle avait été journaliste à *La Manche libre* où elle faisait d'excellents comptes rendus de nos réunions. Très attachée à la défense du site, elle avait organisé en 1971 pour *La Manche libre* une table ronde intitulée *Le Mont-Saint-Michel au péril des sables et des hommes* avec la participation de Michel Delalonde, Yves-Marie Froidevaux, Guy Le Marois, Julien Nicolle, Michel Phlipponeau et Joseph Thiébot. Elle avait aussi résumé ses idées sur le Mont dans une petite brochure qu'elle avait fait imprimer à ses frais en 1986, *De rêves en rêves : le Mont-Saint-Michel*. Elle semblait fragile, tant elle était menue, mais quelle force de caractère ! Généreuse et courageuse, même dans les circonstances les plus difficiles, ce qui lui avait valu de recevoir la Croix de guerre 1939-45, Jeanne était une femme simple et volontaire.

Parmi les autres Amis du Mont qui nous ont quittés, nous aurons une pensée toute particulière pour **René Gaudin de Villaine**, décédé le 13 juin 2002 ; il était né en 1923. René Gaudin de Villaine a été longtemps un membre actif du comité des Heures musicales du Mont-Saint-Michel. Il s'occupait plus spécialement du transport du matériel, notamment des chaises qu'il fallait monter dans l'abbaye lorsqu'un concert était donné dans la salle des Chevaliers ou dans l'église abbatiale. On imagine aisément le dévouement qu'il fallait pour faire ce travail bénévole, toujours avec le sourire !

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès de Mme **Suzanne Lepoutre-Adrian**, le 22 juillet 2002 à Maisons-Laffitte ; elle était née en 1911. Elle était la fille du général Adrian, inventeur du casque qui porte son nom ; sa mère était la nièce du chanoine Pigeon (1829-1902) à qui l'on doit la première monographie donnant une description précise du Mont-Saint-Michel, douze ans avant celle d'Edouard Corroyer. Suzanne Lepoutre avait une grande admiration pour le chanoine Pigeon. Elle ne s'est pas contentée de passer ses vacances dans la maison qu'il avait fait construire en 1890 à Genêts, face au Mont-Saint-Michel. Elle avait le même goût que lui pour l'histoire ; tous les ans elle faisait une communication très appréciée lors de l'assemblée générale de l'A.G.E.B. Ses conférences ont été rassemblées en 1996 dans un recueil intitulé *Genêts dans le temps et dans l'histoire* ; la médaille du département de la Manche lui avait été remise lors de la sortie de ce livre. Soucieuse que la bibliothèque de son grand-oncle ne soit pas dispersée, elle avait également pris l'initiative de la céder au musée d'Avranches où elle complète utilement les riches collections d'histoire locale de la Bibliothèque municipale. Suzanne Lepoutre repose depuis le 25 juillet dans le cimetière de Genêts, au pied de l'église qu'elle aimait tant et qu'elle a contribué à faire connaître.

Henry Decaëns

MEMBRES BIENFAITEURS

En application de la décision prise par le Conseil d'administration du 25 septembre 1987, nous publions la liste des membres "bienfaiteurs", c'est-à-dire de celles et de ceux qui ont réglé une cotisation égale ou supérieure à 45 euros depuis l'envoi du bulletin n° 106. Nous les remercions vivement de leur généreuse contribution à la vie de notre Association.

- M. Guy ANFRAY (50300 Avranches)
- Mme Camille BECHET (50300 Avranches)
- M. René BESSON (75017 Paris)
- Mme Danielle BLONDELLE (95130 Franconville)
- Mme Suzanne BOIVIN (35800 Dinard)
- Mme Nina BOLONKIN OZANNE (76000 Rouen)
- M. Daniel BOUCLON (38000 Grenoble)
- M. Pierre BOUET (14610 Colomby-sur-Thaon)
- Mme Jacqueline BOURDONCLE (78000 Versailles)
- M. Roger BOUVET (89144 Ligny-le-Châtel)
- Mme Simone BOYRIE (92220 Bagneux)
- M. Jacques BREDEL (76280 St-Jouin de Bruneval)
- M. Luc BRETAEU (72300 Sablé-sur-Sarthe)
- Mme Reine BUTTI (72100 Le Mans)
- M. Auguste CANET (92320 Châtillon)
- M. Jean-Pierre CHENAIS (92100 Boulogne-Billancourt)
- M. Henry DECAËNS (76130 Mont-Saint-Aignan)
- Entreprise DEGAINE (75012 Paris)
- M. Stéphane DELCOURT (53000 Laval)
- Mme Thérèse DEVILLÈRE (78000 Versailles)
- M. Michel DRAUSSIN (83740 La Cadière-d'Azur)
- M. Alphonse DROUAN (06250 Mougins)
- M. Philippe DUCROCQ (75017 Paris)
- M. François DUHAZÉ (78180 Montigny-le-Bretonne)
- M. Michel DUHAZÉ (14000 Caen)
- M. Pierre EHRHART (91320 Wissous)
- M. Max FEUILLET (72000 Le Mans)
- M. Jacques FROUIN (50530 La Rochelle Normande)
- M. Jean-Paul FROUIN (75016 Paris)
- M. Henri-Georges GAINARD (35400 Saint-Malo)
- M. Pierre GARREAU (76210 Beuzeville-la-Grenier)
- Mme Fernande GAUDIN-FRÉMOND (33000 Bordeaux)
- Mme Christine GAULOIS-LEROY (50170 Le Mont-Saint-Michel)

- M. Philippe GENTIL (75116 Paris)
- Mme Denise GEOFFRAY (75017 Paris)
- M. Pierre GEOFFRAY (75017 Paris)
- Mme Jane GERBAUX (77400 Lagny-sur-Marne)
- M. Michel GILBERT-DONY (50170 Boucey)
- M. Maurice HAMEL (44130 Blain)
- M. Joseph HELLEUX (78390 Bois d'Arcy)
- M. Stéphane HELLEUX (78180 Montigny-le-Bretonne)
- M. François HENNION (13100 Saint-Marc Jaumegarde)
- M. Christian HERRAULT (75005 Paris)
- Mme Elisabeth HERRAULT (75007 Paris)
- M. Michel HOURLIER (51200 Epernay)
- M. Albert JACQUIN (35400 Saint-Malo)
- M. Edme JEANSON (50430 Lessay)
- M. Jean-Marc KREBS (89240 Egleny)
- M. Bernard LANDOUZY (75016 Paris)
- M. Gilbert LAUNAY (14000 Caen)
- Mme Yvette LAURENT (71000 Mâcon)
- M. Yves LE BONNIEC (22000 Saint-Brieuc)
- Mme Raymonde LE CALVÉ (50100 Cherbourg)
- M. Marcel LE GUELINEL (78000 Versailles)
- M. Pierre LEMOINE (75005 Paris)
- M. Emile LETONDEUR (50300 Le Val Saint-Père)
- M. Jacques LUCAS (50303 Avranches Cedex)
- M. Alain MABIRE (75020 Paris)
- Mme Christine MARTIN (50400 Granville)
- M. Jean-Pierre MARTIN (75017 Paris)
- M. Dominique MATHIEU (76000 Rouen)
- Mme Genevière MAUPIN (35400 Saint-Malo)
- M. Patrick MICHEL (75007 Paris)
- M. Jean MINGASSON (75006 Paris)
- M. Joël MORVAN (50200 Coutances)
- Mme Paulette NATIVELLE (93100 Montreuil)
- M. André NEMO (50300 Avranches)
- Mlle Odile NICOLAS (92170 Vanves)
- M. Marc NORTIER (75020 Paris)
- M. Philippe OLIVE (75005 Paris)
- Mme Isabelle OZANNE (78000 Versailles)
- M. Hubert OZANNE (76000 Rouen)
- M. Jean-Paul OZANNE (78100 Saint-Germain-en-Laye)
- M. Noël OZANNE (38000 Grenoble)
- M. Patrick OZANNE (78160 Marly)

- M. Yves OZANNE (14290 La Vespière)
- M. Ernest PAJOT (36140 Aigurande)
- M. Jean-Claude PANISSET (13610 Le Puy-Ste-Réparate)
- M. Bernard PEPIN (76190 Yvetot)
- M. André PERREAUX (76130 Mont-Saint-Aignan)
- M. Bernard PIBOUIN (92100 Boulogne)
- Mme Thérèse PITEL (75014 Paris)
- Mme Marcelle POULET (66110 Amélie-les-Bains)
- M. Michel PRÉAUX (57500 Saint-Avold)
- Mme Nicole REGNER (93500 Pantin)
- M. Michel REULOS (75005 Paris)
- M. Jacques ROBIN (78110 Le Vésinet)
- M. Marcel RONCERAY (78600 Le Mesnil-le-Roi)
- M. René ROQUES (30700 Uzès)
- M. Marcel SARAZIN (50250 La Haye-du-Puits)
- M. Michel SAUER (22000 Saint-Brieuc)
- M. François SCHMITZ (78860 Saint-Nom-la-Bretèche)
- M. Jacques-Alain de SÉDOUY (75016 Paris)
- Le général Jean SIMON (75007 Paris)
- M. Yvan TÉQUI (75006 Paris)
- M. Michel THIPOUSE (78430 Louveciennes)
- M. Raymond TRIBOULET (92310 Sèvres)
- M. Gilles VAISSIÉ (92100 Boulogne)
- Mme Michelle VECTEN-LEMARIÉ (02200 Soissons)
- M. Christian VERNES (92200 Neuilly)
- M. Jean-Yves VÉTELÉ (50170 Le Mont-Saint-Michel)
- M. Jean VOGT (75116 Paris)
- M. Jean WOHLFARTH (67000 Strasbourg)



VENTE DE DOCUMENTS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'Association dispose de quelques gravures, jadis réalisées par notre fondateur, Henri Voisin, et d'exemplaires de bulletins anciens.

Ils peuvent être cédés, exclusivement aux Amis du Mont-Saint-Michel, aux conditions suivantes :

- Bulletins antérieurs à 1939 (le numéro) : 4 euros
- Bulletins postérieurs à 1946 (le numéro) : 3 euros
- Gravures : 30 euros

Seules les gravures suivantes sont encore disponibles (entre parenthèses, l'année de leur édition) :

- La Salle des gardes autrefois (1928)
- La Porte du Roy (1930)

Réunion 2002 au Mont-Saint-Michel Samedi 21 septembre

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents. Rappelons que le Conseil d'Administration du 8 avril 1987 a décidé de considérer comme démissionnaires tous ceux qui, après rappel, seront restés trois ans sans régler leur cotisation.

La carte d'adhérent étant désormais annuelle, il est assez aisé de vérifier si l'on est à jour de sa cotisation : les membres qui n'ont pas reçu la carte de l'année 2002 sont instamment priés de se mettre en règle. Nous les en remercions à l'avance.

Nous procédons dès maintenant à l'appel des cotisations de l'année 2003. Le montant de celles-ci a été fixé ainsi par l'Assemblée générale du 10 mars 1999 à 24 euros minimum pour les adhérents individuels de plus de 25 ans.

Les adhérents versant au moins 45 euros par an seront considérés comme membres bienfaiteurs.

Sommaire

- Comité d'honneur.....	1
- Conseil d'administration et anciens présidents.....	2
- Conseil d'administration du 28 septembre 2001.....	3
- Réunion du samedi 29 septembre 2001 : allocution de Jacques LUCAS.....	4
- Compte rendu de la réunion du 29 septembre 2001.....	8
- Conseil d'administration du 8 décembre 2001.....	11
- Conseil d'administration du 20 mars 2002.....	14
- Compte rendu de l'assemblée général du 20 mars 2002.....	18
- Assemblée générale du 20 mars 2002 : rapport moral..... présenté par Jacques LUCAS	20
- Bilan financier de l'exercice 2001, par René BESSON.....	24
- Réception des élus de trente-trois communes riveraines..... de la baie par les Amis du Mont-Saint-Michel	27
- Saint Aubert, ou comment le Mont devint normand,..... par Nicolas SIMONNET	31
- Histoire de l'association à travers ses bulletins : approche..... par quelques thèmes, par André NEMO	37
- Le 200 ^e anniversaire de la naissance de Victor Hugo :..... textes sur le Mont-Saint-Michel	47
- Laisses de mer, par Jean-Luc LEGROS.....	51
- Bibliographie de l'année 2002, par Henry DECAËNS.....	55
- Chronique du Mont-Saint-Michel, par Henry DECAËNS.....	62
- Nécrologie, par Henry DECAËNS.....	66
- Liste des membres bienfaiteurs.....	67
- Vente de documents et cotisations.....	70

Le Mont-Saint-Michel est pour la France

ce que la grande pyramide est pour l'Égypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.

Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.

Victor Hugo

Œuvres complètes.

Ed. chronologique publiée sous la dir. de Jean Massin,

tome 15, p. 1471.

Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918

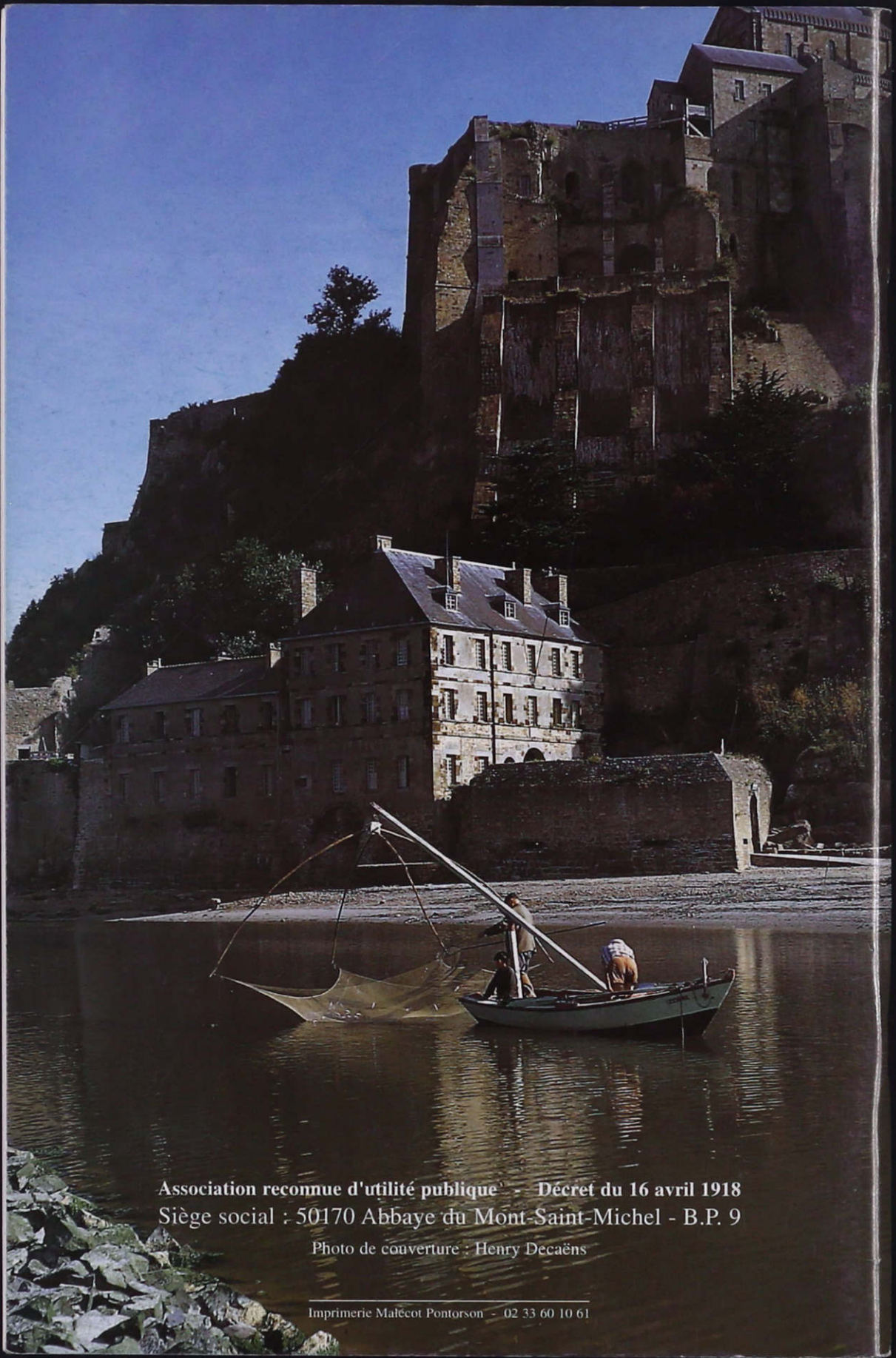
Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Photos de couverture : Henry Decaëns

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL



Association reconnue d'utilité publique - Décret du 16 avril 1918

Siège social : 50170 Abbaye du Mont-Saint-Michel - B.P. 9

Photo de couverture : Henry Decaëns